



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

44<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 1<sup>re</sup> SESSION

---

# Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre

TÉMOIGNAGES

**NUMÉRO 023**

Le mardi 31 mai 2022

---

Présidente : L'honorable Bardish Chagger





## Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre

Le mardi 31 mai 2022

• (1110)

[Traduction]

**La présidente (L'hon. Bardish Chagger (Waterloo, Lib.)):** Bonjour à tous. La séance est ouverte.

Bienvenue à la 23<sup>e</sup> séance du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre des communes.

Le Comité se réunit aujourd'hui pour poursuivre ses travaux sur la sécurité opérationnelle de la Cité parlementaire le long des rues Wellington et Sparks. Pour la première partie de la réunion, je souhaite la bienvenue aux témoins suivants. Nous accueillons la mairesse Bélisle de la municipalité de Gatineau et la conseillère McKenney de la municipalité d'Ottawa.

Vous avez chacune cinq minutes pour adresser votre exposé préliminaire au Comité.

Je rappelle à mes collègues et à nos invités que nous sommes ici pour faire une étude précise et je les invite à s'y tenir. Je vous en remercie à l'avance.

[Français]

Je souhaite la bienvenue à la mairesse de Gatineau.

Madame Bélisle, vous avez la parole.

**Mme France Bélisle (maïresse, Ville de Gatineau):** Je vous remercie beaucoup, madame la présidente.

Bonjour à tous.

[Traduction]

Madame la présidente et mesdames et messieurs les députés et membres du Comité, je vous remercie de m'avoir invitée ici aujourd'hui, car je suis pleinement consciente de l'importance de l'étude du Comité sur l'élargissement de la compétence fédérale en matière de sécurité opérationnelle de la Cité parlementaire.

[Français]

Cela me fait plaisir de me joindre à vous en tant que mairesse de Gatineau.

Gatineau est une entité à part entière de la région de la capitale nationale.

Par l'entremise de la Commission de la capitale nationale, ou CCN, le gouvernement fédéral est le propriétaire foncier le plus important de la capitale. À ce titre, il gère près de 11 % du territoire des deux côtés de la rivière. À Gatineau, plusieurs espaces verts d'importance, comme le parc Jacques-Cartier, la ferme Moore, un réseau de pistes cyclables ainsi que les 360 km<sup>2</sup> du parc de la Gatineau, site phare en Outaouais, en témoignent.

Cependant, Gatineau, c'est beaucoup plus que cela. C'est le pendant francophone de la capitale, notre capitale. C'est le lieu de travail de milliers de fonctionnaires et le milieu de vie de dizaines de milliers d'autres, qui traversent chaque jour la rivière des Outaouais pour servir les Canadiennes et les Canadiens.

La Ville de Gatineau est favorable à la proposition d'élargissement de la Cité parlementaire sous l'angle de la sécurité. La collaboration entre les différents services de police est déjà bonne. Nos services ont notamment collaboré dans la gestion de la circulation interrives pendant la pandémie et, plus récemment, dans le cadre des manifestations des camionneurs. Il est important d'avoir un centre de commandement unifié dans un contexte d'urgence pour assurer une saine gestion des événements qui ont une incidence sur les opérations policières.

Du côté de Gatineau, la rue Laurier fait partie du boulevard de la Confédération. Ce boulevard forme, dans sa partie centrale, une boucle qui relie les centres-villes d'Ottawa et de Gatineau. Ce parcours d'honneur passe devant les édifices du Parlement, les sites patrimoniaux et les musées, comme le Musée canadien de l'histoire. Comme vous le savez sûrement, ce musée est le plus fréquenté au pays et il est situé sur la rue Laurier, du côté gatinois.

La CCN encadre la signature visuelle et l'aménagement du mobilier urbain sur le boulevard Laurier. Les ententes de gestion avec la Ville de Gatineau ne posent pas de problèmes. Il est attendu toutefois qu'advenant l'élargissement de la Cité parlementaire, des investissements fédéraux supplémentaires seront accordés pour son réaménagement et que ces ententes seront bonifiées.

J'aimerais ouvrir les horizons. La question sur laquelle le gouvernement se penche est toutefois beaucoup plus large que celle de la sécurité. Une fois la question tranchée, l'élargissement de la Cité parlementaire viendra favoriser les décisions sur le terrain au bénéfice d'un développement harmonieux et cohérent de la capitale. Cette décision deviendra un levier qui permettra au gouvernement fédéral d'assumer pleinement son leadership en matière de transport interprovincial. Pour Gatineau, l'un des dossiers les plus importants à ce jour est celui du transport durable et structurant, qui facilitera les déplacements, dont ceux entre les deux rives.

La population de la région d'Ottawa-Gatineau a presque triplé depuis 1970. Elle est en effet passée de 581 000 à 1,4 million d'habitants. La croissance anticipée est encore plus importante. Cependant, aucune capacité de transport interprovincial n'a été ajoutée depuis 50 ans dans la région de la capitale. Notre réseau de transport en commun, en particulier notre projet de tramway, devra assurer la circulation sur le pont du Portage et vraisemblablement sur le boulevard de la Confédération, des deux côtés de la rivière. Ce dossier important d'infrastructure est appuyé par les Gatinois et il doit cheminer. Le Bureau du transport en commun créé à la CCN va d'ailleurs travailler à l'étude de la planification des liaisons interprovinciales possibles du tramway entre Gatineau et Ottawa.

La question de la gouvernance est prioritaire dans cette discussion. Je réitère l'importance que nous accordons au leadership attendu de la part du gouvernement fédéral, en particulier de la CCN, pour assumer le rôle qui lui est confié et servir d'interlocuteur principal auprès des différentes instances. Je me réjouis que la question soit abordée dans un plan intégré à long terme sur les liens interprovinciaux.

La CCN s'est même engagée à réfléchir, dans une phase subséquente, à la mise en place d'une boucle en transport en commun sur le boulevard de la Confédération des deux côtés de la rivière. Je vois donc ce dossier intimement lié à la question que vous devrez trancher, soit l'élargissement de la Cité parlementaire.

Nous avons la chance de travailler ensemble à la mise sur pied d'un réseau de transport dans la capitale, à l'ère où la planète demande aux décideurs de tout mettre en œuvre pour contrer les gaz à effet de serre et où nous avons également la responsabilité de faire cheminer le dollar du contribuable de la meilleure façon qui soit.

Cette décision permet à la capitale du Canada de rejoindre d'autres capitales du monde quant aux préoccupations sur la sécurité, mais aussi quant à une vision intégrée du transport actif et collectif.

L'approche retenue devra être réalisée dans l'intérêt de la population. Cette proposition constitue pour le Canada une occasion unique de passer de la parole aux actes.

Je vous remercie de votre attention.

**La présidente:** Je vous remercie beaucoup.

Encore une fois, je vous souhaite la bienvenue au Comité.

[Traduction]

Madame McKenney, vous avez la parole pour cinq minutes.

Merci.

• (1115)

**Mme Catherine McKenney (conseillère, Ville d'Ottawa):** Merci, madame la présidente et distingués membres du Comité de m'avoir invitée à m'adresser à vous aujourd'hui.

Comme vous le savez peut-être, je suis la conseillère municipale du quartier Somerset de la municipalité d'Ottawa et j'en suis actuellement à mon deuxième mandat. Avant d'être élue, j'étais conseillère stratégique auprès du directeur municipal adjoint et je lui donnais mon point de vue sur l'application de la politique municipale et sur la gestion opérationnelle.

J'ai également travaillé sur la Colline du Parlement. J'ai été l'adjointe de deux de vos anciens collègues, l'honorable Ed Broadbent

et Paul Dewar, qui ont tous deux représenté le secteur où je travaille aujourd'hui. Le quartier Somerset s'étend du canal Rideau vers l'ouest jusqu'aux voies ferrées qui séparent la Petite Italie et le quartier chinois de Hintonburg, et de la rivière des Outaouais vers le sud jusqu'au Queensway. C'est le cœur d'Ottawa, et cela comprend la Colline du Parlement et de nombreux édifices fédéraux.

Beaucoup des restaurants et d'autres magasins que vous êtes nombreux à fréquenter à Ottawa desservent ces résidents. Les résidents que je représente sont aussi vos voisins. Ce sont vos commerçants, vos serveurs, vos commis de magasin, etc. Ils ont tous souffert de la récente occupation de notre centre-ville.

Permettez-moi de prendre une minute pour en parler. Je suis certaine que vous avez vu la situation anarchique sur la rue Wellington, mais, à moins d'être allés un peu plus au sud, vous n'avez peut-être pas vu le reste. C'était le chaos total. Les nombreux actes d'agression quotidiens dans les quartiers du centre-ville ont rendu la vie insupportable à la plupart des résidents du centre-ville.

Nombreux sont ceux qui ont quitté leur domicile. Certaines familles ont confié leurs enfants à d'autres membres de leur parenté. Ma fille adolescente a été forcée d'habiter chez des amis après que j'ai reçu des menaces directes identifiant notre maison.

Vous vous demandez peut-être où étaient nos policiers. Ils protégeaient la Colline du Parlement, mais la municipalité d'Ottawa ne peut pas en même temps protéger les propriétés fédérales pendant les grands événements nationaux et patrouiller nos quartiers.

C'est pourquoi, pendant l'occupation, j'ai écrit au premier ministre et à la commissaire de la GRC pour leur demander de prendre le contrôle de la Cité parlementaire. Cela aurait permis au Service de police d'Ottawa de faire respecter la loi dans tout le centre-ville.

Le gouvernement fédéral a déjà eu l'occasion de laisser savoir qu'il souhaitait prendre le contrôle de l'ensemble de la Cité parlementaire, aussi bien sur le plan administratif que sur le plan du maintien de l'ordre. Beaucoup de gens se rappellent que, en 1989, un agresseur avait réquisitionné un autobus et forcé le chauffeur à entrer sur le terrain de la Colline du Parlement. Cette confrontation, qui a duré huit heures, a donné lieu à de nouveaux protocoles de sécurité pour la Cité parlementaire. Et, bien entendu, la sécurité a été renforcée après les événements du 11 septembre 2001.

En 2012, le vérificateur général du Canada a adressé à la Chambre des communes un rapport sur la sécurité de la Cité parlementaire. Il y formulait plusieurs recommandations, dont la création d'une force de sécurité unifiée pour remplacer la GRC, le service de sécurité de la Chambre et du Sénat et le Service de police d'Ottawa, qui étaient responsables du maintien de l'ordre à l'époque. Le principal souci du vérificateur général était la confusion des compétences, et c'est bien ce que nous avons constaté au cours de la récente occupation.

La question a évidemment été soulevée après le meurtre du caporal Nathan Cirillo en 2014. Comme vous le savez, il a été attaqué sur la rue Elgin, mais le tireur s'est rapidement rendu sur la Colline du Parlement. Il s'en est suivi des communications désordonnées entre les divers agents responsables de votre sécurité.

En février 2022, la municipalité d'Ottawa a adopté une motion, dont vous avez tous un exemplaire, je crois, proposant que la municipalité travaille avec ses partenaires du gouvernement du Canada et du Service de police d'Ottawa pour transférer à titre permanent la responsabilité de la sécurité de la Cité parlementaire, y compris un segment de la rue Wellington, aux forces de sécurité fédérales.

• (1120)

C'est important, car l'hésitation de la municipalité d'Ottawa à renoncer à la responsabilité de la Cité parlementaire est l'une des raisons pour lesquelles aucune mesure sérieuse n'a été prise.

Je voudrais terminer en parlant de la fermeture de la rue Wellington. Nous sommes la capitale du Canada, et beaucoup de manifestations ont lieu devant la Colline du Parlement. Nous accueillons les manifestations. Nous accueillons aussi de nombreux visiteurs. En fermant les îlots entre la rue Elgin et la rue Bank, nous pourrions élargir un domaine public où les Canadiens pourraient se promener, faire du vélo, prendre des photos et exprimer leur fierté nationale. Notre centre-ville peut absorber toute la circulation automobile détournée de ce segment de la rue Wellington.

**La présidente:** Merci beaucoup.

J'ai fait preuve de beaucoup d'indulgence et j'ai pensé que vous pourriez en venir au fait, mais nous aurons amplement le temps d'échanger.

Je tiens à vous remercier de votre exposé préliminaire et de votre présence parmi nous.

Nous allons entamer notre première série de questions de six minutes, en commençant par Mme Block, qui sera suivie de M. Naqvi.

[Français]

Nous passerons ensuite à Mme Gaudreau et, pour terminer, à M. Johns.

[Traduction]

Je tiens à souligner que la motion dont a parlé la conseillère McKenney n'a pas été communiquée au Comité. Comme nous ne l'avons pas dans les deux langues officielles, je ne peux pas vous la distribuer pour le moment. Une recherche rapide permet d'y avoir accès, mais je veux m'assurer que nous ne laissons pas entendre que les membres du Comité ont en main quelque chose qui ne nous a pas encore été envoyé officiellement.

Madame Block, vous avez six minutes, en vous adressant à la présidence. Merci.

**Mme Kelly Block (Sentier Carlton—Eagle Creek, PCC):** Merci beaucoup, madame la présidente.

Je souhaite la bienvenue aux témoins de ce matin.

Nous sommes heureux de vous avoir parmi nous.

Vous savez sans doute que la décision d'entreprendre l'étude sur l'élargissement de la compétence en matière de sécurité de la Cité parlementaire a été prise à la suite d'un avis de motion de l'un de nos propres députés demandant au Comité d'étudier la possibilité d'élargir la compétence fédérale pour y inclure des segments de la rue Wellington et de la rue Sparks. Par la suite, deux députés ont écrit au Comité pour nous inviter à recommander que la compétence fédérale en matière de sécurité soit élargie pour y inclure Gatineau— essentiellement, le centre-ville d'Ottawa et de Gati-

neau —, c'est-à-dire les secteurs situés à l'intérieur ou à proximité du parcours d'honneur du boulevard de la Confédération de la région de la capitale nationale.

J'aimerais adresser ma première question, par votre entremise, madame la présidente, à la mairesse Bélisle.

Pourriez-vous confirmer si la municipalité de Gatineau ou ses services de police ont demandé au gouvernement fédéral d'invoquer la Loi sur les mesures d'urgence pendant les manifestations du « convoi de la liberté ».

[Français]

**Mme France Bélisle:** Je vous remercie de la question, madame Block.

Non, la Ville de Gatineau n'a pas déclaré les mesures d'urgence. Toutefois, elle a offert un appui considérable à la GRC, notamment dans le cadre de ses interventions.

Du côté du Québec, des discussions doivent se tenir avec Sécurité publique Canada et le gouvernement du Québec pour que les mesures d'urgence soient décrétées. Dans ce contexte, nous avons géré ce qui se passait sur notre territoire et nous avons offert notre assistance. La police de Gatineau est habituée à discuter avec ses partenaires. Par contre, ce sont des circonstances où, sur le plan politique, nous discutons avec notre gouvernement, c'est-à-dire le gouvernement du Québec, à qui nous devons expliquer que Gatineau fait partie de la capitale et que, par conséquent, elle vit et subit ce qui se passe du côté d'Ottawa.

C'est dans cette perspective que nous soutenons ce sur quoi vous vous penchez. Je pense que cela améliorerait la communication entre les acteurs en matière de sécurité sur notre territoire.

• (1125)

[Traduction]

**Mme Kelly Block:** Merci beaucoup.

Toujours par votre entremise, madame la présidente, je m'adresse à Son Honneur. Votre chef de police nous a dit au début du mois que, pendant les manifestations du « convoi de la liberté », votre service de police a réussi à planifier et à agir en conséquence en utilisant les voies de communication existantes entre les services de police. Il semble que vous partagiez ce point de vue d'après la réponse que vous m'avez donnée tout à l'heure.

En fait, ma question est la suivante: croyez-vous que nous devrions créer d'autres sphères de compétence dans le secteur dont il est question ici?

[Français]

**Mme France Bélisle:** Je vous remercie de la question.

Effectivement, pour ce qui est de la sécurité sur la rue Laurier, nous croyons que l'élargissement de ce périmètre viendrait faciliter la communication. Ce que la Ville de Gatineau demande, c'est que le gouvernement fédéral reconnaisse que nous sommes déjà des partenaires dans la gestion de la rue Laurier, et que, s'il y a des dépenses supplémentaires, celles-ci soient discutées dans le cadre d'un protocole. Cependant, nous sommes tout à fait ouverts à cela et, à notre avis, la pertinence de se poser la question et d'aller de l'avant a été démontrée par les récents événements.

[Traduction]

**Mme Kelly Block:** Merci beaucoup.

Je voudrais maintenant poser quelques questions à la conseillère McKenney.

Madame la conseillère, vous êtes une candidate potentielle à la mairie aux prochaines élections de l'automne et, ayant moi-même été conseillère municipale et mairesse d'une petite collectivité ici en Saskatchewan, je sais que nous représentons différents quartiers. Êtes-vous ici aujourd'hui comme représentante du conseil municipal ou comme représentante de votre quartier?

**Mme Catherine McKenney:** Je veux m'assurer de bien comprendre, madame la présidente. Je suis ici aujourd'hui comme conseillère municipale représentant le quartier Somerset.

Vous avez raison. Je suis en effet inscrite comme candidate à la mairie, mais je continue d'être la conseillère du quartier Somerset. Je l'étais en janvier et en février et je continue de l'être. C'est le point de vue que je présente aujourd'hui.

**Mme Kelly Block:** Merci beaucoup. Je comprends.

Madame la mairesse Bélisle et madame la conseillère McKenney, où vous situez-vous par rapport aux itinéraires proposés de la ligne de tramway de Gatineau à Ottawa?

Je vais poser une autre question, puis je vous laisserai répondre toutes les deux. Si le tramway devait circuler au niveau de la rue Wellington et que le reste de la rue était réservé aux piétons, pensez-vous que cela aiderait à régler une bonne part des problèmes de sécurité potentiels au centre-ville d'Ottawa, sans parler des économies de 900 millions de dollars que cela représenterait pour les contribuables?

**La présidente:** Nous allons entendre la mairesse Bélisle, qui répondra brièvement, puis ce sera au tour de la conseillère McKenney, parce que nous n'avons plus de temps.

Allez-y, madame la mairesse.

[Français]

**Mme France Bélisle:** Je vous remercie beaucoup de la question. J'aime parler du tramway.

Effectivement, la CCN s'est montrée favorable à ce que le tramway circule en surface sur le pont du Portage et sur Wellington. Nous travaillons surtout dans cet esprit-là.

Je vous remercie d'avoir posé cette question, parce que, la décision que vous considérez pour des raisons de sécurité, je pense que nous devons aussi la considérer pour gérer les transports autour du Parlement du Canada. Le tramway nous paraît donc une excellente façon de gérer le volume de circulation, mais aussi de se poser les bonnes questions sur le plan de la sécurité, en voyant comment le tracé du tramway peut être influencé à ce stade-ci. Nous avons besoin du gouvernement fédéral pour cela, puisque les ponts que nous devons traverser relèvent de votre autorité, comme tout ce qui va circuler autour du Parlement.

Voilà donc où nous en sommes, madame Block, concernant notre projet de tramway.

• (1130)

[Traduction]

**Mme Catherine McKenney:** J'appuie effectivement l'itinéraire au niveau de la rue Wellington et ce lien important avec Gatineau.

L'une des motions que j'ai présentées au sujet de la fermeture de la rue Wellington portait précisément sur la fermeture de la rue à la

circulation automobile, mais en y conservant le transport en commun et, par transport en commun, c'est le tramway que nous avons en tête.

Est-ce que je crois que cela réglerait les problèmes de sécurité? Je crois que, quand il y a plus de gens dans un espace et qu'il y a un meilleur espace public, on a un espace plus sûr. Mais cela ne devrait évidemment pas nous empêcher d'agrandir la Cité parlementaire. Je ne vois pas en quoi cela éliminerait la nécessité d'une démarcation des responsabilités entre la police d'Ottawa et la police fédérale, en l'occurrence à l'égard de la protection de la Cité parlementaire, mais je suis tout à fait en faveur du tramway sur la rue Wellington, oui.

**Mme Kelly Block:** Merci beaucoup, madame la présidente.

**La présidente:** Excellent. Merci.

Monsieur Naqvi.

**M. Yasir Naqvi (Ottawa-Centre, Lib.):** Merci beaucoup, madame la présidente.

Je voudrais m'adresser à la conseillère McKenney.

La conseillère et moi-même avons eu le privilège de servir le quartier Somerset, qui fait partie de la circonscription d'Ottawa-Centre. C'est toujours un grand plaisir de travailler avec eux.

Madame la conseillère, j'aimerais vous donner une minute pour terminer votre réflexion. Dans votre exposé préliminaire, vous avez parlé de la circulation automobile en cas de fermeture permanente de la rue Wellington. À l'heure actuelle, elle est fermée entre la rue Bank et la rue Elgin.

Selon vous, quelles seraient les répercussions de cette fermeture sur le centre-ville si elle devient permanente?

**Mme Catherine McKenney:** Merci, monsieur Naqvi.

Je préfère dire que les changements de vocation des rues ne sont pas des fermetures, mais des ouvertures.

J'ai parlé de fermeture, en effet, mais il s'agit en réalité de l'ouvrir aux gens. L'ouverture de la rue Wellington à la population permettrait d'organiser de nombreuses activités devant les édifices du Parlement. Pas plus tard que la semaine dernière, on nous a demandé l'autorisation d'organiser un tournoi de hockey-balle sur des patinoires temporaires qui seraient installées sur la rue Wellington pendant quelques jours cet été. Le fait d'avoir des sièges et de l'espace dans le domaine public sera toujours un avantage pour les résidents, pour les gens qui travaillent au centre-ville comme vous, et pour les visiteurs. C'est un espace beaucoup plus intéressant.

Je terminerai en disant que, quand nous avons construit le réseau du train léger, nous avons supprimé une grande partie du réseau de transport en commun sur les rues Albert et Slater, qui se trouvent à trois et quatre pâtés de maisons au sud de Wellington. Grâce à l'investissement de la municipalité de Gatineau dans son réseau de transport en lien avec le train léger, le nombre d'autobus circulant sur les rues Albert et Slater ira en diminuant. Cela a permis d'élargir des trottoirs, d'ouvrir des pistes cyclables et de faciliter la circulation routière entre la rue Wellington et ces deux rues, qui traversent le centre-ville d'est en ouest.

**M. Yasir Naqvi:** Merci, madame la présidente.

Madame la présidente, je présume que la conseillère McKenney appuie le projet d'élargissement de la Cité parlementaire pour y inclure la rue Wellington et la rue Sparks. J'aimerais qu'elle me le confirme.

De plus, si le projet se concrétise, pourrait-elle nous expliquer en quoi cela améliorerait la sécurité et la qualité de vie des résidents du centre-ville et des nombreuses petites entreprises qui s'y trouvent, au cas où se produirait une autre grande manifestation ou occupation du genre de celle que nous avons connue en janvier et février?

**Mme Catherine McKenney:** Je vous remercie de cette question.

Je m'adresse au député par votre entremise, madame la présidente. Je suis tout à fait en faveur de l'élargissement de la Cité parlementaire pour y inclure la rue Wellington et la rue Sparks au nord.

Je le répète, nous avons constaté, en janvier et en février, qu'un service de police local ne peut pas faire les deux. Il ne pouvait pas s'occuper d'un conflit majeur sur la rue Wellington. Ce n'était pas sur la Colline. Ce n'était pas sur votre terrain. C'était sur la rue Wellington.

Le service de police local ne pouvait pas en même temps s'occuper de cet événement majeur et être présent dans les quartiers adjacents. Ils sont effectivement adjacents. La municipalité d'Ottawa est unique en son genre, et c'est une bonne chose que notre Parlement et nos quartiers résidentiels fonctionnent ensemble. À un moment comme celui-là, cela voulait dire que la police ne pouvait pas s'occuper des préoccupations des résidents en matière de sécurité.

À mon avis, c'est en grande partie ce qui a mené au chaos, aux agressions et aux menaces dans nos quartiers résidentiels pendant l'occupation.

• (1135)

**M. Yasir Naqvi:** Merci, madame la présidente.

La conseillère a parlé de l'impact de l'occupation sur les résidents et sur les entreprises du centre-ville. C'était parfois chaotique et violent. Cela a vraiment touché un grand nombre de résidents. Certains d'entre eux s'en remettent encore.

Je voudrais savoir si la conseillère a appuyé la décision du gouvernement fédéral d'invoquer la Loi sur les mesures d'urgence.

**Mme Catherine McKenney:** Je l'ai appuyée, en effet, quand la municipalité d'Ottawa et la province ont déclaré l'état d'urgence. À la troisième semaine, il était devenu clair que, sans les mesures beaucoup plus rigoureuses que la Loi sur les mesures d'urgence permettait, comme l'a dit notre chef de police à l'époque, il serait de plus en plus difficile d'imaginer une issue grâce aux seuls services de police. C'était effrayant. C'était effrayant d'entendre cela pour des gens qui venaient de vivre des semaines de menaces pour eux-mêmes, pour leur sécurité. À ce moment-là, oui, j'ai estimé que nous avions besoin de la Loi sur les mesures d'urgence.

Si nous avons eu en place ce que nous envisageons aujourd'hui, c'est-à-dire une intervention du gouvernement fédéral dans un secteur qui pourrait faire partie de la Cité parlementaire, dont la rue Wellington et, vers le sud, jusqu'au nord de la rue Sparks, cela aurait certainement évité une bonne partie du chaos dès le début, je crois, et nous n'aurions peut-être pas eu besoin de la Loi sur les mesures d'urgence.

**La présidente:** Merci beaucoup de cet échange.

[Français]

Madame Gaudreau, vous avez la parole pour six minutes.

**Mme Marie-Hélène Gaudreau (Laurentides—Labelle, BQ):** Je vous remercie beaucoup, madame la présidente.

Je remercie également les témoins d'être avec nous aujourd'hui.

D'entrée de jeu, j'aimerais vous féliciter, madame la mairesse, pour le mandat que vous avez obtenu. Je dois dire que ma résidence secondaire se trouve chez vous. Alors, quand nous parlons de la boucle et des problèmes qui se posent pour Gatineau, ils me concernent.

Aujourd'hui, nous voulons avoir vos observations sur les préoccupations de Gatineau, mais plus particulièrement sur la façon de renforcer la sécurité, notamment celle de la Cité parlementaire.

J'ai entendu plusieurs éléments intéressants, mais avant d'aller un peu plus loin dans les détails, j'aimerais savoir comment vous verriez un protocole d'action, par exemple en ce qui concerne un poste de commandement. Je ne savais pas que 11 % du territoire de Gatineau, un pourcentage quand même important, était géré par la CCN.

Madame la mairesse, compte tenu des répercussions qu'a eues l'occupation de Gatineau par le groupe des Farfadaas, que j'ai pu voir au quotidien, craignez-vous d'autres répercussions si une autre occupation de ce genre avait lieu, même si nous trouvions des solutions pour maximiser et renforcer la sécurité sur la rue Wellington? Comment voyez-vous les choses? Au fond, nous parlons d'étalement possible. J'aimerais avoir vos commentaires à ce sujet.

Ensuite, je poserai ma prochaine question à la conseillère McKenney.

• (1140)

**Mme France Bélisle:** Je vous remercie de la question, madame Gaudreau.

Je suis très heureuse que vous soyez une citoyenne gatinoise.

Pour répondre à votre question, je vais me permettre de vous donner un exemple très concret. Selon moi, il devrait bien illustrer la préoccupation du Comité ou l'aider à approfondir sa réflexion.

Bien sûr, l'occupation qu'a connue Gatineau n'était pas aussi imposante que celle qui avait cours à Ottawa. Par contre, il était clair pour nous que nous ne pouvions pas intervenir, parce que cela aurait nécessairement eu une incidence sur le climat à Ottawa, et inversement. C'est là où la réflexion que vous menez doit vraiment se faire en tenant compte de l'ensemble de la capitale nationale, dont Gatineau fait partie.

Pendant l'occupation, je disais que, quand Ottawa éternue, Gatineau attrape la grippe. L'inverse est aussi vrai. La vision que vous avez doit donc être large, tant sur le plan physique des lieux envisagés, que sur celui des communications. Elle doit nécessairement prendre en compte les deux rives. En situation d'urgence, nous savons que, la clé, c'est la qualité des communications. Prendre des décisions concernant un lieu physique, un cercle, un environnement, c'est une chose. Toutefois, prendre position sur la sécurité dans les communications entre les corps policiers est tout aussi essentiel.

Nous sommes donc favorables à ce qu'il y ait un poste de commandement unifié, qui serait temporairement mis sur pied dans le contexte d'une urgence afin de faciliter la communication. Nous ne devons pas être oubliés.

Lors d'événements d'envergure, les gens convergent vers les lieux qui ont valeur de symbole, comme les édifices du Parlement. Par contre, tout un débordement se fait de ce côté-ci de la rive, soit parce que des manifestants francophones connaissent davantage Gatineau, soit pour toutes sortes d'autres raisons, comme la disponibilité des terrains ou des hôtels. Il y a forcément des gens qui se déplacent chez nous. Nous le vivons lors d'événements désagréables, comme l'occupation, mais aussi lors d'événements agréables, comme le marathon d'Ottawa. Il y a du pour et du contre dans toutes sortes d'événements, mais nous sommes mariés. Nous sommes séparés par une rivière et nous sommes mariés. Il faut le reconnaître lorsque l'on prend des décisions pour la région.

**Mme Marie-Hélène Gaudreau:** D'ailleurs, madame la mairesse, j'ai moi-même participé au marathon d'Ottawa, mais je n'ai pas traversé le pont pour aller à Gatineau, car je me suis restreinte à 10 kilomètres. Mon conjoint l'a traversé, car il faisait le marathon.

Effectivement, il y a une unification palpable. Je tiens à vous rassurer. Les témoins précédents nous ont confirmé que le poste de commandement, qui rassemblait six services de police, comme vous le savez très bien, a été mis en place lors de la première semaine. Cela n'a donc pas été fait en amont ni le premier jour. Évidemment, si un protocole clair et un poste de commandement sont établis au moment opportun, c'est-à-dire avec toute la vigilance et l'expertise dont on dispose, je pense que cela peut nous rassurer.

Finalement, ce que je comprends aussi, c'est que vous êtes favorable à un réaménagement. C'est ce que j'ai compris quand on parlait du projet de tramway, entre autres. Je vous en remercie, madame la mairesse.

Madame McKenney, j'ai été touchée de constater tout le temps et l'énergie qui ont été consacrés à cet événement précis, même si cela a dû se faire au détriment des activités courantes.

Pensez-vous que de telles manifestations pourraient s'étendre à l'extérieur du périmètre actuel, même si les gens veulent souvent manifester à proximité de la Cité parlementaire?

Croyez-vous qu'un protocole et un poste de commandement permettraient de prévenir cela?

[Traduction]

**Mme Catherine McKenney:** Je crois qu'une intervention intégrée aurait été nécessaire pendant l'occupation de janvier-février. Si nous avions eu un poste de commandement intégré et complet pour la sécurité et les communications, l'information aurait évidemment circulé plus librement. Je n'en ai pas vu de signe tangible pendant deux ou trois semaines.

Je ne crois pas que l'élargissement de la Cité parlementaire écarterait nécessairement la possibilité de manifestations plus importantes. Je vais être honnête avec vous. Je ne crois pas que beaucoup de gens sachent où commence et où se termine la Cité parlementaire. Honnêtement, j'ai moi-même été surprise de certaines choses quand je m'y suis intéressée. Je siège au conseil d'administration de la Zone d'amélioration commerciale de la rue Sparks et je siège également à l'Administration du mail de la rue Sparks, que nous partageons avec la municipalité, la CCN et le gouvernement fédéral, et la confusion juridictionnelle simplement à l'égard de cette rue

est tout un défi. Je crois que très peu de gens comprennent vraiment les différences.

Je dis simplement que je ne crois pas que l'élargissement de la Cité parlementaire entraînerait une expansion vers Gatineau, vers la rue Wellington et vers le sud. Normalement, les gens vont vers le Parlement. Nous n'y voyons pas d'inconvénient. Nous accueillons les manifestations. Nous accueillons les événements.

• (1145)

**La présidente:** Excellent. Je tiens à vous remercier...

[Français]

**Mme Marie-Hélène Gaudreau:** Madame la présidente, je voudrais vous remercier du temps de parole supplémentaire que vous m'avez accordé. Je sais que cela pourrait avoir des répercussions sur le deuxième tour de questions, mais je vous en suis reconnaissante.

**La présidente:** J'adore cela.

Je vous remercie de votre compréhension.

[Traduction]

Monsieur Gord Johns, vous avez six minutes.

**M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD):** Merci, madame la présidente. Je suis ravi d'être ici.

Je tiens tout d'abord à vous remercier toutes les deux de votre travail difficile. Comme ancien conseiller municipal, je ne peux même pas imaginer de défi aussi difficile que celui que vous avez relevé. Je tiens à vous féliciter toutes les deux de votre travail.

Madame McKenney, vous pourriez peut-être nous parler de l'expérience des résidents du centre-ville pendant l'occupation. Vous avez parlé un peu des feux d'artifice, du harcèlement et de l'intimidation. En Colombie-Britannique, où j'habite, on nous disait que tout était paisible, que tout le monde était heureux. Pourriez-vous nous parler un peu des répercussions sur la santé mentale des résidents de votre quartier?

**Mme Catherine McKenney:** Je vous remercie de cette question.

Le sentiment général des gens du centre-ville était le résultat combiné de centaines de menaces d'agression au quotidien. Si on faisait son épicerie en portant un masque, ce qui se passait... Comprenez-moi bien. Je n'ai jamais incriminé le camionneur de la Saskatchewan ou de Canmore, ou de n'importe où ailleurs, venu stationner son véhicule pendant deux jours, puis reparti le jour suivant. Le problème est ce qui a été laissé derrière, l'espace qui a permis à d'autres personnes de venir dans nos quartiers résidentiels du centre-ville parce que la loi n'y avait plus cours. Nous n'avions aucune protection et nous avons été exposés au racisme, à l'antisémitisme et à l'homophobie.

Ce qui s'est passé, c'est que — surtout les fins de semaine, je dirais — des centaines et des centaines de sympathisants se sont déployés, interdisant aux gens d'entrer dans les épiceries ou pénétrant dans les épiceries pour les harceler. Des aînés étaient terrifiés à l'idée de quitter leur appartement. Des gens portant des drapeaux arc-en-ciel ont vu leurs fenêtres brisées et leurs pelouses souillées d'excréments. Cela se produisait constamment.

Il n'y a probablement pas eu de dommages graves attribuables à un seul acte, mais ce qui compte est le résultat de nombreuses agressions pendant trois semaines et demie, dont le bruit des klaxons de dizaines et de dizaines de camions qui rendaient impossible de dormir la nuit, de travailler le jour et d'avoir la paix.

• (1150)

**M. Gord Johns:** Pourriez-vous nous parler des répercussions sur les petites entreprises, les travailleurs et les gens de la collectivité? Il y a eu des fermetures d'entreprises et du harcèlement de la part des occupants.

Pourriez-vous nous donner une idée des graves répercussions qui s'en sont suivies, notamment pour les entreprises qui avaient déjà subi des fermetures répétées pendant la pandémie de COVID-19?

**Mme Catherine McKenney:** Certainement. Je vous remercie de cette question. Vous entendrez l'un des administrateurs de la ZAC plus tard aujourd'hui, je crois.

Toutes les entreprises de la rue Bank ont dû fermer leurs portes. Tout a été complètement fermé. Les aribus ont été transformés en espaces de service de café improvisés. Des feux ont été allumés dans des barils sur la rue Bank, qui est notre principale rue commerciale. Le Centre Rideau a été fermé pendant tout ce temps.

Au final, on a perdu environ 264 millions de dollars en salaires et 72 millions de dollars en revenus d'entreprise. Comme vous dites, c'était dans la foulée des fermetures causées par la COVID-19. Les répercussions sur les entreprises et les travailleurs ont été importantes et graves.

**M. Gord Johns:** Merci de ce témoignage. Je comprends mieux l'ampleur de la situation sur le terrain.

Vous avez dit que votre conseil avait appuyé le recours à la Loi sur les mesures d'urgence. Pourriez-vous nous parler des consultations et des discussions avec les communautés autochtones locales à ce sujet?

**Mme Catherine McKenney:** Je vous remercie de cette question.

Je ne suis pas en mesure de vous répondre. C'est le maire qui a demandé le recours à la Loi sur les mesures d'urgence, et il a tout pouvoir de le faire. Ce n'est pas une question qui a été soumise au conseil et qui a fait l'objet de discussions ou de débats.

**M. Gord Johns:** En fin de compte, il a obtenu l'appui de la municipalité d'Ottawa et de la province de l'Ontario, avec un premier ministre conservateur. Ma province, la Colombie-Britannique, a également donné son aval, tout comme l'Union of British Columbia Indian Chiefs et l'Assemblée des Premières Nations de la Colombie-Britannique. L'ancien chef de police d'Ottawa, le sénateur Vernon White, et l'ancien ministre conservateur de la Justice, Peter MacKay, ont, eux aussi, exprimé leur soutien.

Est-ce que votre conseil était unanime à invoquer le recours à la Loi sur les mesures d'urgence?

**Mme Catherine McKenney:** Pour faire appel au...?

**M. Gord Johns:** Oui, c'est cela — pour demander de l'aide.

**Mme Catherine McKenney:** Merci.

Je ne peux pas me prononcer non plus à cet égard. La question n'a jamais été soumise au conseil, et je ne peux donc pas vous dire si les 23 membres du conseil étaient en faveur du recours à la Loi sur les mesures d'urgence.

**M. Gord Johns:** Pourriez-vous nous parler des effets à long terme de la fermeture de la rue Wellington sur le transport et le tourisme? Je sais que vous militez activement pour le cyclisme, et votre réseau de pistes cyclables ne passe pas par la rue Wellington. Pourriez-vous nous parler des possibilités qui s'offrent là?

**Mme Catherine McKenney:** Absolument.

L'opportunité a toujours été là, bien avant ce qui s'est passé en janvier et en février. Cela profite à la municipalité et aux visiteurs du Parlement. Cela nous permet de créer un espace public où les gens peuvent se promener. Ils n'ont pas à s'occuper de la circulation des voitures. Si on crée une ligne de tramway, cela créera entre nous et la municipalité de Gatineau une connexion interprovinciale, qui, je crois, devrait resserrer nos liens.

Vous avez raison. C'est un maillon manquant dans notre infrastructure cyclable. Cela fait partie de notre plan directeur des transports. Le lien est prévu depuis longtemps, mais l'ouverture aux piétons, aux visiteurs et aux cyclistes de tous âges et de toutes capacités améliorera vraiment le centre-ville pour tout le monde.

**M. Gord Johns:** Pourriez-vous nous expliquer un peu plus comment la fermeture de la rue Wellington améliorera la sécurité de la Colline du Parlement et celle des résidents d'Ottawa?

**Mme Catherine McKenney:** Oui, je ne crois pas que la fermeture de l'édifice Wellington sans le transfert de la responsabilité de la sécurité améliorera nécessairement la sécurité, à moins que nous parlions de sécurité... des déplacements à bicyclette ou à pied. Cependant, comme je l'ai mentionné plus tôt, chaque fois qu'un plus grand nombre de gens se rassemblent où que ce soit, c'est intrinsèquement plus sûr pour toutes sortes de raisons. C'est plus sécuritaire le soir pour les gens qui sortent promener leurs chiens, pour les femmes qui reviennent du travail. C'est plus sécuritaire contre les risques de collision de véhicules, etc. Chaque fois que nous améliorons une rue dans notre ville... On l'a vu partout. Si vous aménagez une piste cyclable, tout le monde est plus en sécurité — les automobilistes, les piétons, les cyclistes.

Pour ce qui est de la rue Wellington, je pense que le simple fait de l'animer est intrinsèquement plus sûr. Il faudrait que nous l'aninions pleinement. Il faudrait en faire un endroit vraiment spécial.

• (1155)

**La présidente:** Excellent. Merci beaucoup de cet échange.

Nous allons maintenant terminer avec M. Vis, qui dispose de cinq minutes, et par M. Fergus pour cinq minutes également. Nous passerons ensuite à notre prochain groupe de témoins.

M. Vis.

**M. Brad Vis (Mission—Matsqui—Fraser Canyon, PCC):** Merci, madame la présidente.

Merci à nos deux témoins d'être ici aujourd'hui. Vous m'avez donné matière à réflexion.

Pour mettre les choses en contexte, je représente la circonscription de Mission—Matsqui—Fraser Canyon, en Colombie-Britannique. Quatre des douze photos du calendrier des Forces armées canadiennes de cette année montrent des membres des Forces armées canadiennes qui travaillaient à la remise en état après une catastrophe dans ma circonscription, surtout dans le canyon où le village de Lytton a été détruit par un incendie il y a près d'un an.

Conseillère McKenney, qu'est-ce qui est le plus important pour vous: placer le centre-ville d'Ottawa sous compétence fédérale ou carrément fermer la rue Wellington à la circulation avec la possibilité de faire passer le train léger de Gatineau? Ce sont deux priorités importantes. Quelle serait votre priorité absolue?

**Mme Catherine McKenney:** Je vous remercie de cette question. Je ne suis pas sûr de pouvoir vous dire qu'une formule est plus importante que l'autre. Les deux vont de pair. Je pense que les deux sont exceptionnellement importantes pour des raisons à la fois différentes et similaires.

**M. Brad Vis:** Je pose la question parce que nous pourrions très bien, au terme de cette étude, en arriver à la conclusion que la rue Wellington est fermée pour des raisons de sécurité, mais que la compétence fédérale n'est pas transférée. C'est ce que nous allons voir en notre qualité de parlementaires.

Je me souviens de votre correspondance du 3 février — une lettre très audacieuse à l'époque — dans laquelle vous aviez demandé, en votre qualité d'élue du quartier Somerset, que le gouvernement fédéral et la GRC assument le plein contrôle opérationnel de la Colline du Parlement et de la Cité parlementaire, cela pour que le service de police d'Ottawa puisse être déployé dans les quartiers voisins afin d'y rétablir la paix et l'ordre publics.

Était-ce également une critique visant le Service de protection parlementaire et son travail sur la Colline du Parlement au début de la manifestation des camionneurs?

**Mme Catherine McKenney:** Non, ce n'était pas mon intention, mais je critiquais la police d'Ottawa à l'époque, surtout parce que je n'avais pas l'impression qu'elle accordait la priorité aux quartiers résidentiels. Comme je suis conseillère municipale, ce qui me préoccupe dans tout cela, ce sont les résidents que je représente.

Bien sûr, à l'instar du reste du pays, nous avons observé ce qui s'est passé et nous étions préoccupés par la situation sur la rue Wellington et au Parlement.

Non, je ne critiquais pas les services de la Cité parlementaire à ce moment-là. Je voulais une réponse intégrée et que le gouvernement fédéral prenne en charge les services de police.

**M. Brad Vis:** Merci, madame.

Madame la présidente, ma question s'adresse à la fois à la mairesse et à la conseillère.

Le 25 avril, l'ACP, l'Association canadienne des policiers, a tenu sa journée annuelle de lobbying sur la Colline. Ces gens-là ont suivi de près ce qui s'est passé à Ottawa, la démission du chef de police et la poursuite de notre étude, ici, sur la Colline du Parlement. Voici ce que l'Association canadienne des policiers nous a proposé, à moi et à de nombreux autres députés:

Que le gouvernement fédéral organise un sommet national réunissant des intervenants-clés, y compris des représentants du commandement des services de police, des policiers de première ligne, des élus municipaux et provinciaux responsables de la sécurité publique, et des porte-parole d'organisations communautaires qui ont de l'expérience dans l'organisation d'événements publics, afin d'établir un cadre clair de coordination des interventions en cas de manifestations.

C'est ce que nous sommes en train de faire, en grande partie en ayant votre quartier à l'esprit.

L'ACP a ajouté ceci:

Ce cadre serait assorti de lignes directrices concernant le déploiement des ressources, le recours éventuel à la force, la santé et la sécurité des policiers et du public, ainsi que le financement des services de police quand du personnel sup-

plémentaire est nécessaire. De plus, compte tenu de certaines considérations liées à la sécurité opérationnelle, ce cadre devrait être accessible au public afin que les collectivités comprennent mieux en quoi les activités d'application de la loi permettent de composer avec des manifestations.

J'ajouterais une chose à cette demande de l'Association canadienne des policiers: il semble presque qu'une mesure législative soit nécessaire.

Ma question s'adresse à nos deux témoins. Appuieriez-vous cette recommandation fondamentale de l'Association canadienne des policiers?

• (1200)

**La présidente:** Je vous invite à donner une réponse rapide, d'abord madame McKenney, puis madame la mairesse.

Allez-y, madame McKenney.

**Mme Catherine McKenney:** Oui, à première vue — c'est la première fois que j'en entends parler —, je suis d'accord. Je crois que nous avons besoin d'une réponse intégrée.

**La présidente:** Merci.

Allez-y, madame la mairesse.

[Français]

**Mme France Bélisle:** Je pense aussi que toutes les discussions pouvant mener à des interventions policières judicieuses et concertées doivent, bien sûr, être considérées.

**La présidente:** Je vous remercie beaucoup.

Monsieur Fergus, vous avez maintenant la parole pour cinq minutes.

**L'hon. Greg Fergus (Hull—Aylmer, Lib.):** Je vous remercie beaucoup, madame la présidente.

J'aimerais remercier les deux témoins qui sont avec nous aujourd'hui.

J'ai certainement des questions à poser à la mairesse de notre grande ville de Gatineau.

Madame Bélisle, avant que vous deveniez mairesse de Gatineau, vous avez eu une carrière remarquable en tant que directrice générale de Tourisme Outaouais. Cela, mes collègues ne le savent peut-être pas. Vous êtes donc très bien placée pour comparaître devant le Comité, non seulement comme mairesse, mais aussi comme personne qui a toujours travaillé pour faire valoir la région de l'Outaouais et, plus particulièrement, la ville de Gatineau dans la région de la capitale nationale.

Pendant l'occupation du centre-ville d'Ottawa, les Farfadaas se sont installés sur le territoire gatinois. Quelles ont été les conséquences sur les résidents de l'île de Hull ainsi que sur presque tous les Gatinois, qui avaient besoin d'avoir accès aux ponts pour se rendre au travail ou pour visiter leur parenté de l'autre côté de la rivière?

**Mme France Bélisle:** Les citoyens de l'île de Hull vivant à proximité ont évidemment connu des désagréments, notamment en ce qui touche le bruit excessif, tout comme les citoyens d'Ottawa. Il a assurément été un peu plus difficile de traverser les ponts.

Comme je le disais dans mon allocution d'ouverture, des milliers de fonctionnaires du gouvernement fédéral choisissent d'habiter de ce côté-ci de la rivière. Cette occupation a donc eu une incidence importante. Le prix de consolation, c'est certainement le fait que nous travaillons encore selon un modèle hybride après pandémie, ce qui fait en sorte que le volume de circulation est un peu moins important. Il y a quand même eu des répercussions de notre côté de la rivière, d'où l'importance d'avoir une vision de ce périmètre inter-rives lorsque la Ville de Gatineau et le gouvernement fédéral doivent prendre des décisions.

Il faut adopter des directives claires quant aux interventions devant être déclenchées sur le territoire. C'est vraiment ce que nous recherchons.

**L'hon. Greg Fergus:** Madame la mairesse, la rue Laurier, le pont Alexandra et le pont du Portage ont été fermés. Il s'agit du boulevard de la Confédération, soit le parcours d'honneur et la voie de la découverte de la capitale.

Croyez-vous que nous devrions examiner la possibilité que le gouvernement fédéral ait au moins un droit de regard sur la sécurité liée à ce parcours d'honneur? Cela pourrait aussi faciliter le passage du tramway de Gatineau à Ottawa et dans le centre-ville de Gatineau.

**Mme France Bélisle:** Je le crois certainement, monsieur Fergus.

Je peux comprendre que ce comité se penche d'abord et avant tout sur des éléments de sécurité, mais il ne peut pas négliger l'incidence des décisions prises sur d'autres éléments qui touchent nos villes, notamment le transport, la mobilité d'une clientèle touristique inter-rives et la présence des Ontariens à Gatineau.

Je parlais justement du parc de la Gatineau. Il y a déjà presque 2 millions d'Ontariens, principalement d'Ottawa, qui viennent dans le parc de la Gatineau chaque année. Cette réalité doit être considérée dans votre réflexion sur la sécurité de la Cité parlementaire.

Les répercussions ne toucheront donc pas seulement la sécurité, mais également le transport, la mobilité et le tourisme. Je vous invite à ne pas négliger cela. C'est l'essentiel de mon message, aujourd'hui, comme mairesse de Gatineau.

• (1205)

**L'hon. Greg Fergus:** Je me souviens du pique-nique aérien qui a eu lieu il y a cinq ans sur le pont Alexandra. Il s'agit de l'un de vos plus grands coups publicitaires.

La possibilité d'établir ce genre de boucle avec le boulevard de la Confédération et de revoir le concept du parcours d'honneur pourrait-elle nous offrir de telles occasions dans l'avenir?

**Mme France Bélisle:** Je vais mettre à la fois mon chapeau de mairesse et celui lié à mes anciennes fonctions dans le domaine touristique.

Je pense que la capitale du Canada, dont Gatineau fait partie, a tout intérêt à se questionner sur la façon dont elle agit des deux côtés de la rivière pour rayonner et se démarquer dans le monde. J'avais d'excellents liens avec mes collègues de Tourisme Ottawa, de Tourisme Outaouais et de la Ville d'Ottawa. Nous avons fait des gains importants. Cette vision qui consiste à travailler ensemble pour permettre à la capitale de se démarquer et de rayonner est essentielle. Le moment est opportun pour régler les questions de sécurité, mais c'est aussi l'occasion de nous démarquer dans le monde comme une capitale dynamique qui fait des choix cohérents.

**L'hon. Greg Fergus:** J'aimerais poser une dernière question.

[Traduction]

Madame la présidente, par votre entremise, j'aimerais demander à la conseillère McKenney si elle appuie le transfert de responsabilité de la rue Wellington de la ville au gouvernement fédéral.

**La présidente:** Veuillez répondre rapidement.

**Mme Catherine McKenney:** Merci.

Oui, certainement.

**La présidente:** Merci beaucoup. Ce fut effectivement rapide.

Je tiens à saluer publiquement M. Fergus en cette journée spéciale. Au nom des membres du Comité de la procédure, je vous souhaite un joyeux anniversaire.

**Des députés:** Bravo!

**La présidente:** Sur ce, je tiens à remercier nos témoins...

**Mme Ruby Sahota (Brampton-Nord, Lib.):** Madame la présidente, puis-je faire une demande avant la fin de la séance?

Je me demandais si la conseillère McKenney ne pourrait pas nous faire parvenir la motion dont elle a parlé, pour que nous la remettions à tous les membres du Comité. Dans la négative, le greffier pourrait peut-être aller la chercher en ligne et nous l'envoyer à tous.

**La présidente:** Considérez que c'est chose faite.

Madame McKenney, nous serions heureux que vous nous envoyiez cette motion, faute de quoi nous la rechercherons en ligne, puisqu'elle est publique.

Sur ce, je tiens à remercier la mairesse de Gatineau et la conseillère d'Ottawa de s'être jointes à nous, ainsi que les membres du Comité, pour cet excellent échange.

J'espère que vous vous portez bien et que vous êtes en sécurité. Si vous pensez à autre chose que nous devrions envisager, n'hésitez pas à en faire part par écrit au greffier.

Passez une excellente journée.

Nous allons changer de groupe. Je vais suspendre la séance pendant une minute.

• (1205)

(Pause)

• (1210)

[Français]

**La présidente:** Nous reprenons la séance.

Pour la deuxième partie de notre réunion, nous recevons des défenseurs du milieu communautaire suivants: M. Claude Royer, de la Coalition pour le pont Alexandra, M. David McRobie, qui témoignera à titre personnel, Mme Christine Leadman, qui est responsable de la zone d'amélioration commerciale de la rue Bank, et M. Robert Plamondon, des Amis de la Boucle.

[Traduction]

Je vais demander à chacun de vous d'être aussi concis que possible dans sa déclaration liminaire, pour laquelle chacun aura un maximum de quatre minutes.

[Français]

Monsieur Royer, je vous souhaite la bienvenue au Comité.

Vous avez la parole.

**M. Claude Royer (porte-parole, Coalition pour le pont Alexandra):** Je vous remercie, madame la présidente.

[Traduction]

Je remercie les membres du Comité de m'accueillir.

Je suis ici pour représenter la Coalition pour le pont Alexandra.

[Français]

Nous répondons au désir du Comité d'entendre des commentaires quant à la réaffectation de la rue Wellington pour l'usage du transport en commun et le transport actif.

La Coalition pour le pont Alexandra a été formée à la suite de la décision de démolir le pont Alexandra dans 10 ans. Cette décision a malheureusement été prise sans une analyse complète des options de réhabilitation et en fonction d'objectifs désuets qui accordent la priorité à la circulation automobile. La Coalition est formée d'organisations interprovinciales et multidisciplinaires comprenant des intervenants du domaine du patrimoine, du transport durable et de l'environnement.

Selon le Plan de la capitale du Canada guidant la CCN pour les 50 prochaines années, le boulevard de la Confédération se veut un reflet du Canada, formant un parcours reliant symboles et lieux marquants d'importance nationale et incluant une boucle joignant les deux rives. La planification d'une rue Wellington sans voitures s'étend donc naturellement au pont Alexandra, puisque tous les deux font partie intégrante de la boucle du boulevard de la Confédération.

Je rappelle que le pont Alexandra est une réalisation importante datant de 120 ans, qui a donné une renommée internationale aux constructeurs canadiens. Le pont est d'ailleurs reconnu comme site historique d'importance nationale par la Société canadienne de génie civil. Il fait partie de notre identité moderne. C'est d'ailleurs le symbole distinctif le plus représenté visuellement dans le Plan de la capitale du Canada de la CCN. Il est utilisé pour 40 % de toutes les traversées en transport actif entre les deux rives de la rivière.

La position de la Coalition est de donner un rôle moderne à cette infrastructure historique. Nous voulons donner la priorité au transport public et au transport actif en notant que seulement 10 % des traversées motorisées empruntaient le pont avant la pandémie.

De plus, le fait d'exclure le transport automobile sur le pont réduirait considérablement les dommages causés par les sels de déglacage, et, conséquemment, les coûts d'entretien de cette merveilleuse structure. L'idée de déployer un tramway qui passerait par le pont Alexandra et la rue Wellington et qui bouclerait les deux rives nous apparaît comme une solution complète. Cette position est d'ailleurs cohérente avec les principes qui ont guidé le renouvellement du Bloc 2 ici et de l'autre côté de la rue Wellington, soit de réutiliser l'empreinte carbone de la structure historique et y intégrer des transports modernes dans un tout distinctif, mais cohérent.

Les démarches que la Coalition a entreprises ont mené à des rencontres avec les chargés de projet du ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux et au classement du pont Alexandra parmi les 10 sites historiques les plus menacés du pays. Il y a eu quelques progrès. Le ministère a révélé le mois dernier avoir com-

mandé une étude parallèle sur la conversion du pont pour le transport par tramway, dont les conclusions préliminaires sont favorables. Toutefois, cette étude est menée dans le secret. La Coalition n'a pas été invitée à y participer et les paramètres de l'étude ne sont pas connus.

Nos demandes au Comité sont de bien inclure une ligne de tramway interprovinciale dans la planification de la réaffectation de la rue Wellington, de s'assurer que cette planification est compatible avec une ligne en boucle empruntant le pont Alexandra et, finalement, d'encourager le ministère à entreprendre en toute transparence les études en ce sens.

● (1215)

**La présidente:** Vous avez parfaitement respecté le temps qui vous a été alloué.

Je vous remercie, monsieur Royer.

[Traduction]

Monsieur McRobie, vous voilà sur la sellette. Vous avez quatre minutes.

Soyez le bienvenu.

**M. David McRobie (architecte, à titre personnel):** Bonjour.

Je m'appelle David McRobie. Je suis architecte, membre de l'Ordre des architectes de l'Ontario et de l'Ordre des architectes du Québec, directeur fondateur de McRobie Architects + Interior Designers, et fellow de l'Institut royal d'architecture du Canada.

Depuis 30 ans, notre bureau est situé au 66, rue Queen, au cœur du centre-ville d'Ottawa, à une rue au sud de la Colline du Parlement. Quoique je reconnaisse les préoccupations relatives à la sécurité de la Cité parlementaire, confirmées par les événements de février dernier, je laisserai à d'autres personnes comparaisant devant le présent Comité, qui sont plus qualifiées que moi, le soin d'examiner les problèmes de sécurité sur la Colline et les moyens d'y remédier.

Ma présentation se concentrera sur l'occasion qui s'offre à nous de relever ces défis et, ce faisant, de créer un héritage en matière d'esthétique urbaine qui transforme la rue Wellington d'une voie de circulation encombrée et non réglementée pour les voitures, les camions et les autobus, au cœur de notre capitale nationale, en une promenade piétonne généreusement aménagée, digne d'une capitale du G7.

L'établissement des limites est et ouest du secteur piétonnier de la rue Wellington dépendra des commentaires des spécialistes en matière de sécurité, des experts-conseils en circulation, des architectes paysagistes et des ingénieurs civils, pour n'en citer que quelques-uns. Aujourd'hui, j'ai l'intention de décrire une vision qui peut harmoniser leurs intérêts au sein d'une cause commune, c'est-à-dire créer un espace urbain de qualité supérieure qui protège les biens physiques et les êtres humains de valeur, au sein de la Cité parlementaire, tout en étant intégré dans le tissu de la capitale nationale.

Vous êtes probablement au courant du concours d'architecture et d'esthétique urbaine du gouvernement fédéral qui vient de prendre fin, pour l'édifice 2 de la Cité parlementaire. Cet important apport aux activités du Parlement se traduira par un investissement substantiel dans la construction et la rénovation d'un ensemble d'immeubles de bureaux situés sur la rue Wellington, entre les rues Metcalfe et O'Connor. Bien que visant principalement la rue Wellington, l'enveloppe de ce réaménagement s'étendra au sud, jusqu'à la rue Sparks. Essentiellement, l'îlot 2 de la Cité parlementaire comprendra et englobera officiellement la quatrième phase de la Colline du Parlement, établie par les édifices du Centre, de l'Est et de l'Ouest.

Définissant la limite sud du terrain de parade de la Colline, l'îlot 2 serait bien desservi si ses bâtiments donnaient sur le secteur piétonnier de la rue Wellington, plutôt que sur une voie de circulation encombrée et non sécurisée coupant le secteur de la Colline.

Le secteur piétonnier de la rue Wellington pourrait comporter une promenade urbaine de qualité supérieure, comprenant suffisamment d'espace dans sa section transversale de 30 mètres pour intégrer de nombreuses commodités pour les piétons et les cyclistes. Il comprendrait une liaison bidirectionnelle en tramway entre Ottawa et Gatineau, par le pont du Portage, avec des véhicules électriques à seuil bas pour un accès sans obstacle, comme ceux que l'on trouve dans de nombreuses capitales européennes.

L'ajout de véhicules électriques à seuil bas, entre Gatineau et le secteur piétonnier de la rue Wellington atténuerait l'incidence de plus de 200 000 déplacements quotidiens entre Ottawa et Gatineau, mais une vision plus vaste pourrait consister à prolonger la ligne de tramway au-delà du secteur piétonnier de la rue Wellington pour créer une boucle de transport en commun encerclant le bassin de la rivière des Outaouais, reliant le pont du Portage et le tracé du pont Alexandra.

La boucle offrirait un accès direct aux citoyens et aux visiteurs de la capitale nationale, reliant, outre les bureaux fédéraux, des sites d'intérêt culturel et historique comme le Musée des beaux-arts du Canada, le Musée de l'histoire, le marché By, le Musée de la guerre et l'île Victoria, pour n'en nommer que quelques-uns.

En conclusion, cette vision comprend une promenade piétonne généreusement aménagée, intégrant le transport en commun et le vélo, ombragée en été et éclairée en hiver, sous un couvert d'arbres sur toute sa longueur. Les intersections des rues Elgin, Metcalfe et O'Connor pourraient toutes être dotées de fontaines lumineuses à l'échelle urbaine, d'œuvres d'art public, de sculptures et d'autres symboles du Canada et de sa capitale.

À l'heure actuelle, comme la rue Wellington est une voie de circulation encombrée par les voitures, les camions, les autobus, les vélos et les piétons, pendant les trajets du matin et de l'après-midi, elle n'est utile pour personne et elle nuit à la sécurité de la Colline du Parlement. En supprimant la circulation des voitures, des camions et des autobus, on pourrait présenter la technologie de transport en commun du XXI<sup>e</sup> siècle, tout en créant un espace urbain spectaculaire et mémorable pour les résidents et les visiteurs de notre capitale nationale.

Merci.

• (1220)

**La présidente:** Fascinant. Bienvenue, monsieur McRobie. Bravo.

La course est serrée.

Madame Leadman, vous avez la parole pour quatre minutes.

**Mme Christine Leadman (directrice exécutive, Zone d'amélioration commerciale de la rue Bank):** Merci.

Je m'appelle Christine Leadman, et je suis directrice exécutive de la Zone d'amélioration commerciale, ou ZAC, de la rue Bank. Je vous remercie de me donner l'occasion de m'adresser au Comité aujourd'hui dans le cadre de son étude sur l'élargissement de la Cité parlementaire.

Ma position d'aujourd'hui reflète la position des entreprises membres de la ZAC et leurs souhaits en tant que parties prenantes dans la ville d'Ottawa. Nous comprenons les répercussions des activités récentes et des groupes qui étaient ici, et la probabilité que ce scénario puisse se répéter. Nous appuyons le processus d'évaluation de la meilleure façon d'éviter d'autres perturbations comme celles que la ville a connues.

Les répercussions sur les résidents et les entreprises ont été sans précédent. Toutefois, il y a deux côtés à la médaille, car les répercussions financières sur les entreprises ont été, pour de nombreuses personnes, pires que le confinement complet imposé en raison de la pandémie. Cela s'explique en grande partie par le fait que le manque d'accès au secteur des affaires a éliminé toute possibilité pour les clients de venir au centre-ville. Il n'y avait pas de service de livraison d'entreprises comme SkipTheDishes ou Uber Eats, un détournement du transport en commun et aucun accès par véhicule pour les livraisons de produits et de services aux entreprises ou à leurs clients.

Nos études ont montré que la perte moyenne de ventes a été de 357 000 \$ par jour à partir de Laurier, au sud de la rue Bank. Certaines entreprises plus au sud ont peut-être été partiellement ouvertes. Autrement, les pertes auraient été de l'ordre de 500 000 \$ par jour.

Ces pertes étaient attribuables au manque d'accès au secteur pour les visiteurs, les clients, les employés et les résidents locaux. Bien que le secteur profite d'une répartition modale élevée entre le transport en commun et les autres modes de transport, les achats aux points de vente sont plus élevés lorsque les clients magasinent dans le secteur. Les entreprises ont beaucoup souffert au cours des deux dernières années. Cette situation a certes été exacerbée par les événements récents.

Cependant, je crois qu'il existe des méthodes et des moyens d'éviter ce genre de perturbations à l'avenir, sans fermer définitivement l'accès à la rue Wellington. Il peut s'agir de plusieurs éléments, que nous laisserons aux experts pour ce qui est des services de police, des permis et de ce genre de capacités, pour nous assurer qu'il n'y a pas de blocage du réseau routier, qu'il n'y a pas de campements ou de semi-campements d'érigés et que l'utilisation de véhicules est interdite pendant les manifestations.

Comme je l'ai dit, je suis ici pour appuyer les entreprises et le secteur des affaires.

Merci beaucoup.

**La présidente:** Wow, excellente entrée en matière. Merci, et bienvenue au Comité.

Monsieur Plamondon, bienvenue. Vous avez quatre minutes.

**M. Robert Plamondon (Amis de la Boucle):** Madame la présidente et honorables députés, l'ajout de la rue Wellington à la Cité parlementaire n'est pas une idée nouvelle. Ce n'est pas une idée complexe. C'est une idée d'édification de la nation. Nous remplaçons simplement cinq voies de camions, d'autobus et de voitures qui séparent la Cité parlementaire par un espace qui accueille les Canadiens et les visiteurs internationaux. C'est un lieu de rassemblement, où l'on peut admirer les édifices du Parlement parmi les plus magnifiques au monde, un lieu où l'on peut célébrer le Canada et en apprendre davantage à son sujet, et un lieu de manifestation pacifique.

L'appareil actuel de gouvernance, de propriété et de sécurité à l'intérieur et autour de la Cité parlementaire est maladroite, voire dysfonctionnel. Il est en effet étrange que le gouvernement fédéral soit propriétaire de la promenade Island Park, dans un quartier résidentiel d'Ottawa, et que la GRC en soit entièrement responsable, mais pas de la rue Wellington ou de la rue Sparks.

• (1225)

[Français]

Lorsque j'étais membre du conseil d'administration de la Commission de la capitale nationale, et dans les années qui ont suivi, j'ai proposé que la rue Wellington devienne la rue piétonnière nationale du Canada. J'ai rédigé de nombreux articles d'opinion à cet effet, et j'ai entrepris des démarches auprès de divers représentants du gouvernement.

[Traduction]

En ce qui concerne la question de la sécurité, je ne pensais pas à un convoi de camions, mais à un véhicule unique utilisé dans le cadre d'un acte terroriste survenu en 1995 à Oklahoma City, lors duquel un camion de location a explosé devant un immeuble fédéral, tuant 168 personnes et causant la démolition ou l'endommagement de 325 immeubles dans un rayon de 16 pâtés de maisons. Bien que la sécurité de la Cité parlementaire soit une considération essentielle dans l'utilisation de la rue Wellington, c'est l'idée de la transformer en un secteur piétonnier national qui a capté l'imagination et les efforts de nombreux citoyens. Des partisans de cette vision ont décidé de s'organiser autour d'un groupe de citoyens ayant une voix, un stylo, un site Web, une pétition et des comptes de médias sociaux, le tout dans le but de faire de notre cité parlementaire le meilleur endroit possible.

L'idée de jumeler un secteur piétonnier national avec un tramway pour intégrer les réseaux de transport en commun d'Ottawa et de Gatineau dans un projet de boucle est née naturellement de nos discussions de collaboration. La boucle du transport en commun rapporterait des avantages à ceux qui vivent et travaillent dans notre région de la capitale nationale, ou qui la visitent. Imaginez que vos électeurs visitent la capitale, visitent la Colline du Parlement, puis traversent la rue Wellington pour visiter le Sénat et le Monument commémoratif de guerre du Canada, puis sautent sur un tramway pour se rendre au Musée des beaux-arts du Canada et à Nepean Point, au Musée canadien de l'histoire, aux chutes de la Chaudière, au Musée de la guerre, au Monument de l'Holocauste, à la Cour suprême et au Musée de la Banque du Canada. Imaginez les fonctionnaires fédéraux qui traversent sans contrainte les limites provinciales pour aller travailler.

Avec un secteur piétonnier et un réseau de tramways en place, les possibilités de mettre en valeur de façon créative la capitale nationale du Canada sont infinies. Autrement dit, la Colline du Parle-

ment m'inspire et inspire d'autres personnes à bâtir un Canada meilleur. Je me suis même présenté au Parlement en tant que progressiste-conservateur, il y a 33 ans, lors des élections de 1988, dans la circonscription même où se trouve la Colline du Parlement. J'exhorte tous les parlementaires à penser 25, 50 et 100 ans d'avance à ce qui est dans le meilleur intérêt de notre région de la capitale et du Canada. C'est un endroit conçu pour les gens et un tramway, et pas pour les camions, les autobus et les voitures.

Nous — et j'entends par là les villes d'Ottawa et de Gatineau, la Commission de la capitale nationale et le gouvernement fédéral — avons une occasion unique de réorganiser la Cité parlementaire pour assurer la sécurité de tous les Canadiens. Le moment ne sera jamais mieux choisi pour mettre en œuvre une vision inspirante pour la capitale du Canada. Tout ce qu'il nous faut, c'est de la vision et du courage.

Merci.

**La présidente:** C'est excellent. Merci beaucoup.

Si nous continuons d'avancer à une telle vitesse, nous serons en bonne position pour faire deux tours. Comme toujours, tous les commentaires et toutes les questions doivent être adressés à la présidence.

Nous allons commencer par un tour de six minutes pour la députée du Bloc ainsi que pour celui du NPD. Je vais fusionner le premier et le deuxième tour afin que vous puissiez maximiser votre temps. Pour ce qui est des libéraux et des conservateurs, le temps que vous prendrez dans votre créneau sera enlevé à votre collègue dans le prochain créneau, pour que nous puissions conclure et sortir d'ici à temps. Je vais tenir le chronomètre.

Je demanderais à nos invités d'essayer de répondre dans la même durée que la question ou le commentaire. Si les témoins fournissent des renseignements importants sans être répétitifs, les députés ne seront pas privés de leur temps de parole. Je veillerai à ce que ce temps leur soit compensé pour que nous puissions continuer à avancer.

Sur ce, nous allons commencer par M. McCauley, qui sera suivi de M. Fergus, de Mme Gaudreau et de M. Boulgeric.

Monsieur McCauley, vous avez la parole.

**M. Kelly McCauley (Edmonton-Ouest, PCC):** Merci, madame la présidente.

Je remercie les témoins de leurs renseignements.

Par votre entremise, madame la présidente, j'aimerais commencer par Mme Leadman, s'il vous plaît.

Pourriez-vous me dire quelles sont les limites de la ZAC, s'il vous plaît?

• (1230)

**Mme Christine Leadman:** Mon district va de la rue Wellington à la rue Catherine.

**M. Kelly McCauley:** De quel côté de la rue Bank se trouve-t-il, et englobe-t-il seulement la rue Bank ou...

**Mme Christine Leadman:** Surtout la rue Bank. Il y a quelques exceptions où le district empiète sur certaines rues secondaires, mais très peu.

**M. Kelly McCauley:** Vos membres vous ont-ils fait part de leurs suggestions sur les changements qui pourraient être apportés aux services de police et de sécurité?

**Mme Christine Leadman:** Je n'ai rien entendu à ce sujet. Ils me parlent surtout de l'accès à leurs commerces.

**M. Kelly McCauley:** Quels commentaires recevez-vous au sujet des changements proposés — comme la fermeture de la rue Wellington et d'autres? J'ai déjà vécu à Ottawa. J'habite maintenant à Edmonton, et je sais que notre centre-ville a été durement touché par les fermetures liées à la COVID-19, mais je suis également au courant des problèmes généraux qu'Ottawa éprouve en ce qui concerne l'itinérance, la drogue et la criminalité. Quelles seront les conséquences des changements proposés pour vos membres?

**Mme Christine Leadman:** Avec la fermeture de la rue Wellington, nos membres craignent que l'accès à leurs commerces soit entravé, surtout ceux qui sont plus près de la Cité parlementaire.

Ils ont beaucoup souffert pendant les manifestations et l'occupation. Comme je l'ai dit dans mes commentaires, c'était pire que pendant le confinement complet occasionné par la pandémie en ce qui concerne les répercussions sur les finances, les activités et les employés, parce que certaines personnes avaient des comportements agressifs, mais ce qui les préoccupe davantage, c'est que l'accès à leurs commerces soit sans entrave pour la poursuite des affaires.

**M. Kelly McCauley:** D'accord, et je comprends parfaitement ces préoccupations. Je pense que nous devons nous rendre compte qu'il s'agissait d'une situation unique, du moins l'espérons-nous, et que la Ville, surtout en ce qui concerne les services de police, a appris comment prévenir de telles complications. Toutefois, ces changements seront permanents pour vos membres, n'est-ce pas?

Je m'inquiète davantage de ce à quoi les membres et les entreprises pensent en adoptant ces changements, et pas autant de ce qui s'est passé au cours d'une période de trois semaines, qui a tout de même été difficile. Même si je ne prévois pas que cela se reproduise de sitôt, il s'agit pourtant de changements permanents.

Vos membres sont-ils surtout préoccupés par la circulation réduite qui passera par Wellington et par la réduction du nombre de visiteurs dans le secteur? Certains témoins ont semblé dire que le fait de changer la configuration de Wellington créerait beaucoup plus de circulation pour les commerces du centre-ville. Vos membres pensent-ils le contraire?

**Mme Christine Leadman:** Mes membres ne sont pas d'accord avec la fermeture de la rue. Je dois dire qu'au cours des deux dernières années, j'ai fermé la rue Bank pour permettre l'accès aux piétons et ainsi de suite. Nous avons fait faire des études avant et après, et il y a eu une légère baisse des affaires dans le secteur lorsque nous avons fermé des rues. Le public s'inquiétait de l'accès au secteur et il y avait beaucoup de plaintes.

La fermeture d'une rue suscite beaucoup d'inquiétude et d'anxiété chez les commerçants, ainsi que chez le public, parce qu'ils ne se sentent pas en mesure d'accéder aux commerces facilement. Ils doivent repenser leur parcours. Les gens veulent un accès facile et sans encombre. Malheureusement... je suis à la ZAC depuis 30 ans et ce qui compte avant tout, c'est le stationnement et l'accès aux commerces. Malheureusement... les gens se déplacent surtout en voiture pour aller magasiner, et les achats au point de vente sont beaucoup plus élevés lorsque les gens peuvent accéder au commerce avec leur véhicule.

**M. Kelly McCauley:** Très bien. On dirait que ce qui est proposé, c'est presque une construction permanente, une fermeture et un blocage 24 heures sur 24.

Plus tôt, la conseillère McKenney a semblé prendre le contrepied de ce que souhaiteraient les électeurs et la population du secteur. Avez-vous eu ces conversations avec la municipalité ou avec la conseillère locale?

**Mme Christine Leadman:** La conseillère siège à notre conseil. Malheureusement, les préoccupations des résidents ne recourent pas nécessairement celles des commerçants. Chose certaine, dans ce cas particulier, les commerces ne sont pas en phase avec la fermeture de la rue Wellington.

**M. Kelly McCauley:** Toujours par votre entremise, madame la présidente, puis-je demander ce qu'il en est de la criminalité dans la rue Bank ces dernières années? La situation s'améliore-t-elle? Se détériore-t-elle?

**Mme Christine Leadman:** La situation empire. Cela rejoint les problèmes de santé mentale et de toxicomanie et d'itinérance. Il y a des gens qui campent dans les entrées de porte de nos entreprises, à l'arrière et à l'avant. Des aiguilles, des fenêtres brisées... cela n'arrête pas.

En travaillant avec différents organismes du secteur, nous constatons les inquiétudes des organismes sociaux, de même que leur incapacité de soutenir la population, du simple fait du niveau élevé de violence et des différents types de drogues qui sont dans la rue et qui créent des environnements dangereux pour les travailleurs sociaux également.

• (1235)

**M. Kelly McCauley:** Mon temps est écoulé. Merci beaucoup de l'information.

**Mme Christine Leadman:** Je vous en prie.

**La présidente:** Merci beaucoup, monsieur McCauley.

Monsieur Fergus, vous avez six minutes.

[Français]

**L'hon. Greg Fergus:** Je vous remercie beaucoup, madame la présidente.

Je félicite tous les témoins de leurs témoignages extraordinaires.

J'aimerais poser des questions à plusieurs témoins, mais je vais d'abord m'adresser à M. Royer.

Monsieur Royer, selon vous, quels sont les avantages que pourrait avoir le prolongement de la Cité parlementaire sur les résidents de l'île de Hull en matière de sécurité patrimoniale et de qualité de vie?

**M. Claude Royer:** Je dois mentionner que je suis un résident de l'île de Hull et que je me trouve donc très près de ce qui pourrait constituer la boucle ou le boulevard de la Confédération amélioré. Le fait de repenser la rue Wellington d'une manière à en faciliter l'accès par un transport en commun un peu plus intégré, qui fait le tour de la boucle, serait avantageux pour les gens des deux côtés de la rivière qui veulent visiter les sites importants du boulevard de la Confédération.

Par ailleurs, cela pourrait être plus intéressant, sur le plan commercial, pour des gens de mon quartier qui, simplement en sautant dans un tramway, pourraient facilement se rendre dans les commerces de chaque côté de la rue Wellington.

**L'hon. Greg Fergus:** Je vous remercie, monsieur Royer.

[Traduction]

Monsieur McRobie, y a-t-il des exemples, au niveau international, d'un resserrement de la sécurité malgré une plus grande accessibilité des bâtiments parlementaires?

**M. David McRobie:** Je suis sûr qu'il y en a. Je ne les ai pas en tête, mais je pense qu'il faut signaler que notre situation est particulière. Il est très difficile de la comparer à presque tout autre exemple. Bien sûr, nous la comparerons quand cela donne de bons résultats ailleurs, mais c'est très difficile parce que la possibilité qu'on nous offre ici est tout à fait particulière. Ce n'est pas un mail commercial. Au cours des 25 dernières années, mettons, quelque 200 mails commerciaux aux États-Unis ont été un échec. Vingt-quatre ont réussi et demeurent un grand succès. C'est parce qu'ils offrent un produit qui leur est propre. Ils n'essaient pas de faire concurrence aux centres commerciaux régionaux, avec du stationnement gratuit et tout le reste.

Nous avons ici un produit exclusif dans la rue Wellington: la Colline du Parlement. Quoi de plus exclusif que cela?

**L'hon. Greg Fergus:** Merci beaucoup.

Monsieur Plamondon, vous l'avez dit dans votre témoignage, cela n'a rien de nouveau. Pourquoi n'est-ce pas arrivé plus tôt? Pourquoi est-ce différent maintenant?

**M. Robert Plamondon:** C'est une très bonne question. C'est une vieille idée, d'avoir un tramway reliant divers points de la région de la capitale nationale. Je pense qu'une grande difficulté a été que notre région de la capitale nationale comprend deux villes de deux provinces différentes, la Commission de la capitale nationale et le gouvernement fédéral. L'idée n'a tout simplement pas donné lieu à l'alignement d'intérêts qui aurait pu séduire la population. D'où ce regroupement de citoyens qui voient plus loin que le court terme ou les prochaines élections ou la résistance que pourrait soulever le changement des circuits de circulation. Nous avons adopté une perspective de 25, 50 ou 100 ans, et c'est pourquoi notre coalition comptait d'anciens maires d'Ottawa et de Gatineau, des dirigeants d'entreprise et d'autres leaders communautaires, qui ont dit que le moment est venu.

L'autre impératif, c'est que Gatineau se dote maintenant d'un train léger sur rail, qui complétera et intégrera celui d'Ottawa, de manière que nous puissions créer l'harmonie. Le pont Alexandra est à la veille d'une reconstruction. Pour tout cela, nous devons penser à long terme à la façon de créer une meilleure région de la capitale nationale qui fasse la fierté de tous les Canadiens et soit un instrument d'unité nationale.

Ensuite, bien sûr, il y a la menace à la sécurité, beaucoup plus importante que jadis.

La bonne idée d'il y a 20 ans est encore meilleure aujourd'hui.

• (1240)

**L'hon. Greg Fergus:** Merci, monsieur Plamondon.

Madame Leadman, j'ai deux ou trois questions. Sauf erreur, dans votre témoignage, vous avez dit que vous avez travaillé 30 ans dans les ZAC, les zones d'amélioration commerciale. Vous ai-je bien comprise?

**Mme Christine Leadman:** C'est juste.

**L'hon. Greg Fergus:** Connaissez-vous d'autres ZAC, comme la zone d'amélioration commerciale de la rue King à Toronto?

**Mme Christine Leadman:** Oui.

**L'hon. Greg Fergus:** D'après certaines recherches, je crois comprendre que la ZAC s'opposait au départ à l'élimination du stationnement et de la circulation automobile dans la rue King pour faire place à un tramway. Je crois savoir également que six mois après le lancement du projet, la ZAC a changé d'idée et compris que les chiffres d'affaires avaient augmenté. Est-ce ce que vous constatez également?

**Mme Christine Leadman:** C'est juste.

**L'hon. Greg Fergus:** Pourquoi pensez-vous que l'élimination de la circulation automobile a entraîné une augmentation des ventes des commerces qui faisaient partie de la ZAC de la rue King?

**Mme Christine Leadman:** Je ne saurais répondre à cette question.

Je suppose que cela a beaucoup à voir avec le soutien local qu'offrent ces zones. La rue King Ouest est au cœur d'une importante population résidentielle et, bien sûr, Toronto a un bien meilleur réseau de transport en commun. J'ai vécu à Toronto et j'utilisais régulièrement les transports en commun. Le réseau de transport en commun d'Ottawa est un peu imprévisible et pas aussi constant, je dois le dire. J'ai vécu à Montréal également, où j'étais une abonnée du métro.

Tout le reste doit être aligné, sans quoi les zones commerciales ne survivront pas; elles doivent avoir le soutien et la population pour être viables. Ottawa est beaucoup plus dispersée. Ses résidents ont davantage tendance à se déplacer en voiture. Telle est la situation, malheureusement. Notre...

**La présidente:** Merci.

**Mme Christine Leadman:** Je suis désolée...

**La présidente:** Ne soyez pas désolée. Merci beaucoup.

[Français]

Madame Gaudreau, vous avez la parole pour sept minutes.

**Mme Marie-Hélène Gaudreau:** Je vous remercie beaucoup, madame la présidente.

Je remercie les témoins de leurs témoignages, qui m'ont fait rêver.

Au cours de la première partie de la séance, nous nous sommes demandé ce que nous pouvions faire pour nous aider mutuellement. L'objectif premier est de sécuriser la Cité parlementaire et de déterminer si nous pouvons l'élargir. Au bout du compte, il devient très important de nous y attarder — tant qu'à y être, comme on le dit chez nous. Il y a eu des propositions dans le passé et, en raison de certaines obligations, il nous faut régler la question de la sécurité dans la Cité parlementaire. J'ai l'impression que, aujourd'hui, il a été démontré qu'il était possible d'harmoniser le tout.

Mes questions seront assez simples.

D'entrée de jeu, je suis un peu attristée d'entendre qu'il n'y a pas suffisamment de transparence pour ce qui est notamment de la conversion.

Monsieur Royez, avez-vous des demandes particulières à ce sujet? Pourquoi pensez-vous qu'il n'y a pas assez de transparence?

**M. Claude Royer:** La Coalition a pu rencontrer les représentants de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada au début de 2021. Nous avons signalé des défaillances, notamment en ce qui concerne l'analyse. Cependant, par la suite, il a été difficile de voir les choses bouger quant à l'analyse patrimoniale et aux interventions des ingénieurs dans le domaine du patrimoine.

Nous croyons que nous avons une contribution à faire et nous voudrions peut-être, sans nécessairement avoir la réponse finale, avoir une discussion avec les décideurs de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada afin d'en arriver à une bonne analyse et de donner au pont Alexandra sa chance de rester un emblème extraordinaire du génie canadien.

• (1245)

**Mme Marie-Hélène Gaudreau:** Je vous remercie.

D'entrée de jeu, j'aimerais vous dire que, quand on parle de « boucle », pour moi, ce n'est pas dans le sens d'un aller-retour. Je me dis qu'il serait vraiment bien de vous offrir cette tribune non seulement pour répondre aux questions, mais aussi pour donner votre avis. Nous nous demandons, entre autres choses, comment cette occasion d'élargir la Cité parlementaire pourrait nous aider.

Monsieur McRobie, vous pourriez peut-être répondre à ma question compte tenu de votre grande expertise. Vous devez analyser tous ces éléments lorsque vous faites une proposition.

En quoi cela serait-il positif dans le cadre de notre étude?

[Traduction]

**M. David McRobie:** Pourquoi vous serait-il possible de regrouper tout ce qu'il faut pour...? C'est pourquoi je n'oserais pas affirmer que les solutions sont là. En tant qu'architecte, je suis un visuel et je suis très heureux que vous ayez une trousse qui illustre certaines de nos idées. Par contre, le principe de base, c'est la notion selon laquelle c'est un lieu pour les personnes. C'est probablement l'essentiel. Tout le reste est de la quincaillerie, à vrai dire.

Il y a des façons de répondre à toutes les exigences du programme en matière d'accès et de sécurité et pour tout le reste. Par contre, tant que c'est un endroit qui agrandit la Colline du Parlement pour les personnes, c'est ce qui importe. Du même coup, cela aide par ailleurs la rue Sparks. Autrement dit, la rue Sparks aura une présence commerciale plus forte dans ce projet qui donne sur la rue Wellington.

Je ferai valoir que l'espace est très important et que les planificateurs d'antan ont été très généreux envers la Colline du Parlement. Nous devons l'être tout autant dans notre approche du nouveau bloc de la CP2, cette deuxième génération de la Cité parlementaire, en nous gardant de la confiner ou de la repousser au bord d'une rue. Elle devrait contribuer à ce mail commercial.

Excusez cette réponse pompeuse.

[Français]

**Mme Marie-Hélène Gaudreau:** C'est parfait.

Je tiens à dire que l'espace actuel ne peut rester ainsi si nous voulons que la capitale nationale fasse encore longtemps bonne figure sur le plan touristique. C'est notamment pour cela que nous voulons aller de l'avant quant à ce dossier.

Monsieur Plamondon, vous avez dit qu'il y avait plusieurs préoccupations dès le départ. Il ne s'agit pas nécessairement de préoccupations en lien avec des manifestations ou une occupation du terri-

toire, mais de préoccupations liées à des méfaits, quels qu'ils soient, qui peuvent être commis quand il y a un nombre important de véhicules qui y circulent.

Notre objectif, c'est qu'il y ait un seul donneur d'ordres, si je peux m'exprimer ainsi. Cela permettrait d'éviter que l'on ne sache plus que quiconque ait pu intervenir. L'objectif, c'est de trouver une solution avantageuse et de trouver la façon de moduler la proposition visant à rendre la rue piétonnière.

Pourriez-vous nous parler de ce que cela entraîne sur le plan de la sécurité?

[Traduction]

**M. Robert Plamondon:** Premièrement, comment trouver des solutions compte tenu de la complexité qui caractérise les parties prenantes? Dans notre histoire de la capitale nationale, nous l'avons fait. Auparavant, par exemple, la promenade de l'Aéroport était la propriété de la Commission de la capitale nationale, qui l'a cédée à la Ville d'Ottawa. Selon moi, pour simplifier les choses, il suffit que la Ville d'Ottawa cède au gouvernement fédéral la propriété de la rue Wellington et de la rue Sparks. Nous n'aurions plus alors de confusion à propos des compétences, de la planification ou de la sécurité. La clarté serait totale et absolue.

Ensuite, nous avons [*difficultés techniques*] avec les rues O'Connor, Lyon ou même Elgin, une meilleure occasion d'élaborer un plan coordonné pour attirer les gens dans la capitale nationale. Ils y auraient accès principalement par train léger, selon moi. Il n'y a vraiment pas de stationnement dans le mail de la rue Sparks. Il n'y a pas non plus de stationnement dans la rue Wellington. La plupart du stationnement est dans les tours de bureaux et dans les rues proches de la Cité parlementaire.

Je pense que la situation sera claire, et que ce projet est l'occasion de la clarifier.

• (1250)

[Français]

**Mme Marie-Hélène Gaudreau:** Madame la présidente, si vous me le permettez, j'aimerais poser une autre question à Mme Leadman, vu que les questions que j'ai posées étaient brèves.

Madame Leadman, nous nous entendons tous pour dire qu'il s'agit effectivement d'une bonne solution. Qu'est-ce qui nous manque, en ce moment, pour y arriver?

[Traduction]

**La présidente:** Madame Leadman, vous êtes toujours là?

**Mme Christine Leadman:** Oui. Je suis désolée. Je n'ai pas compris la question.

[Français]

**Mme Marie-Hélène Gaudreau:** Madame Leadman, ce matin, tout le monde semble d'accord sur le fait de prendre la voie de l'unification.

Que nous manque-t-il pour y arriver?

[Traduction]

**Mme Christine Leadman:** Je suis désolée. Je ne comprends pas la question, parce que je ne parle pas très bien français.

**La présidente:** N'avez-vous pas l'interprétation, madame Leadman?

**Mme Christine Leadman:** Non, je ne l'ai pas.

**La présidente:** En bas de votre écran, vous devriez pouvoir choisir « English », ce qui vous donnerait l'interprétation pour toute la réunion. C'est noté.

Nous vous poserons peut-être une question, et vous demanderons de bien vouloir envoyer une réponse par écrit. Ça irait?

**Mme Christine Leadman:** Parfait. Merci.

**La présidente:** Parfait.

Nous poursuivons avec M. Boulerice.

[Français]

Monsieur Boulerice, vous avez la parole pour sept minutes.

**M. Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD):** Je vous remercie, madame la présidente.

Je suis bien content de me retrouver parmi vous aujourd'hui dans le cadre de cette étude.

J'habite Montréal depuis 30 ans. Je sais que différentes administrations municipales ont profondément changé la ville en convertissant notamment des voies de circulation en rues piétonnes. On s'est préoccupé du verdissement urbain. On a lutté contre les îlots de chaleur et augmenté l'offre de transport en commun et de transport actif. Cela a changé la qualité de vie des habitants et leur a ouvert de nouvelles possibilités. Je trouve cela enthousiasmant pour la capitale nationale.

Monsieur Royer, vous avez parlé de décisions prises relativement au pont Alexandra, de la boucle du boulevard de la Confédération, de transport en commun et de transport actif et du fait d'exclure le transport automobile.

Je suis plutôt en faveur de cela, mais j'ai des préoccupations relativement à l'acceptabilité sociale.

Selon vous, devrions-nous tenir des consultations publiques pour expliquer aux gens quelles sont les solutions de rechange?

**M. Claude Royer:** Il devrait effectivement y avoir des consultations publiques, comme pour toute décision ou analyse quant aux options envisagées. D'ailleurs, ces consultations n'ont pas été faites par le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux avant la prise de décision.

Le trafic automobile ne représente que 10 % de l'ensemble du trafic sur le pont. Pendant les fermetures, pour des travaux d'entretien, par exemple, on n'a pas entendu beaucoup de plaintes de la part de gens de l'île ou de citoyens d'un côté ou de l'autre de la rivière.

Ce qui est important pour les gens, c'est la circulation des piétons et des cyclistes. D'ailleurs, dans les plans de remplacement, on ne précise pas pendant combien de temps les piétons et les cyclistes vont perdre ce lien. Il y aura donc temporairement des répercussions importantes sur la qualité de vie des gens des deux côtés de la rivière.

**M. Alexandre Boulerice:** Je vous remercie, monsieur Royer.

Monsieur McRobie, une expression que j'aime bien, c'est qu'il ne faut jamais gaspiller une crise, parce qu'une crise est toujours une occasion de défricher le terrain et d'améliorer les choses. Je pense que nous sommes dans cette situation.

Cela m'a plu de vous entendre dire qu'il fallait offrir un produit unique. Vous disiez que c'était un endroit pour les gens et que c'était pour eux que nous faisons tout cela.

Quand je regarde la rue Wellington aujourd'hui, je vois très bien qu'il est possible d'y faire passer un tramway et d'y planter des arbres. Elle est majestueuse, mais elle n'est pas très conviviale. Il n'y a pas de commerces ni de services pour les piétons qui vont s'y promener, que ce soit les résidents ou les touristes.

Quelle est votre vision des choses? Comment pourrions-nous aménager cette rue pour qu'il n'y ait pas seulement de beaux grands édifices, mais aussi de la vie?

[Traduction]

**M. David McRobie:** L'idée est peut-être de ne pas trop nous inquiéter de la longueur de la rue Wellington et de la façon de programmer des activités populaires sur toute sa longueur. C'est l'avant-cour de la Colline parlementaire. Il faut mettre en valeur la direction nord-sud autant que la direction est-ouest, ainsi que les liaisons avec le Monument commémoratif de guerre du Canada et d'autres éléments de la zone immédiate.

Plutôt que de nous inquiéter des activités et des programmes sur toute la longueur de Wellington, nous devons nous attarder à plein d'autres considérations. Certaines sont saisonnières, par exemple. La ville change de visage en hiver. Or, notre vision est d'avoir des sculptures illuminées la nuit et d'autres programmes pour amener les gens dans ce qui n'est aujourd'hui qu'une rue où l'on ne voit rien d'autre que des voitures.

Il y a un aspect programmation, mais je tiens à encourager l'idée qu'avec l'investissement fédéral de centaines de millions de dollars dans le complexe qui naîtra de la CP2 au seuil de la rue Wellington, nous pouvons faire mieux que la rue Wellington. Cette CP2 sera une attraction en elle-même en raison de ses activités au rez-de-chaussée.

• (1255)

[Français]

**M. Alexandre Boulerice:** Monsieur Plamondon, j'aimerais vous poser un peu la même question que je viens de poser à M. McRobie.

Comment voyez-vous la nouvelle rue Wellington? La voyez-vous comme un endroit pour les touristes, ou la voyez-vous aussi comme un endroit où il y a de la vie et qui sera agréable pour les familles d'Ottawa et de Gatineau?

[Traduction]

**M. Robert Plamondon:** Je vois cela comme un lieu de rassemblement national. Imaginez-vous en train d'arpenter la rue Wellington pour admirer toutes nos institutions gouvernementales. Et pas seulement sur la Colline du Parlement. Dans la rue Wellington, il y a aussi la Cour suprême, le Musée de la Banque du Canada et le Sénat. Il y aura aussi de nombreuses statues, comme l'a dit M. McRobie, après le réaménagement de la CP2.

Il nous est même arrivé de voir apparaître des comptoirs portatifs dans la rue Wellington... Je n'appellerais pas cela des restaurants; mais on y sert à dîner aux gens qui s'y rassemblent. J'imagine qu'on pourrait y trouver des monuments rappelant certains aspects de l'histoire du Canada. Cela vous amènerait même au Jardin des provinces, par exemple, que la plupart des habitants de la région de la capitale nationale ne connaissent probablement pas, rue Wellington.

Cela permettrait de se familiariser avec toutes les institutions et en ferait probablement une promenade plus agréable pour aller visiter, par exemple, le Monument de l'Holocauste et d'autres endroits, une attraction naturelle pour les cyclistes et les promeneurs, une inspiration pour les Canadiens et les habitants de la planète.

[Français]

**M. Alexandre Boulerice:** Je vous remercie, monsieur Plamondon.

J'ai terminé, madame la présidente.

**La présidente:** C'est parfait.

[Traduction]

Merci.

Nous allons maintenant faire un autre tour rapide; le Comité accusera donc de cinq à sept minutes de retard.

Je crois que les cinq minutes sont pour vous, madame Block.

**Mme Kelly Block:** Merci beaucoup, madame la présidente.

En fait, mon temps sera pris par M. Vis.

**M. Brad Vis:** Merci, madame la présidente.

Encore une fois, c'est un excellent témoignage que nous avons entendu au deuxième tour. Je tiens à dire aux membres de la coalition, par votre entremise, madame la présidente, que j'apprécie vraiment leurs propos des plus inspirants.

Ma première question s'adresse à Mme Leadman.

Par votre entremise, madame la présidente, Mme Leadman pourrait-elle nous dire quelle incidence le télétravail des fonctionnaires a eue sur l'association des gens d'affaires du centre-ville? Pour avoir vécu et travaillé à Ottawa, je sais qu'une grande partie du trafic commercial au centre-ville est le fait des fonctionnaires, dont la majorité travaille encore à distance. Quelle incidence cela a-t-il eue sur les résultats financiers des commerces qui ont toujours servi les fonctionnaires?

**Mme Christine Leadman:** Merci beaucoup.

Oui, l'absence des employés fédéraux a été lourde de conséquences. Certains sont revenus, mais ils sont très peu nombreux, et même avec les travailleurs du secteur privé.

**M. Brad Vis:** Absolument. Avez-vous fait des études sur les conséquences économiques du phénomène?

**Mme Christine Leadman:** Nous sommes en train de les faire. Elles ont été interrompues par les manifestations. Nous avons donné pour nouvelles consignes à notre expert-conseil d'analyser les répercussions des manifestations, afin de donner au gouvernement fédéral une idée de ce qu'elles ont pu être. Les pertes sont probablement un peu moins que les 500 000 \$ par jour de diminution des ventes, mais elles pourraient être... Les commerces sont en voie de décider s'ils resteront dans le centre-ville si les fonctionnaires fédéraux ne rentrent pas. C'est ce qu'ils nous disent. Ils revoient leurs baux qui arrivent à échéance bientôt afin de décider s'ils vont continuer dans le centre-ville.

• (1300)

**M. Brad Vis:** Merci.

Ma question s'adresse à M. Royer, par votre entremise, madame la présidente. Y a-t-il eu une analyse quelconque des coûts de la modernisation du pont Alexandra?

**M. Claude Royer:** Une analyse du coût du cycle de vie a été effectuée pour le compte de Travaux publics, qui en a pris livraison en 2018. Elle présente certaines options pour l'entretien du pont ou son remplacement par un autre pont qui pourrait être un pont signature emblématique ou un pont en acier ordinaire. Ce qui est intéressant, c'est que cette étude a conclu qu'un pont signature coûterait plus cher, selon toutes les hypothèses, que la remise en état du pont actuel. La coalition est perplexe. Pourquoi donc aller de l'avant quand on sait que la différence des coûts n'est pas claire et l'avantage économique non plus?

J'aimerais ajouter une seule autre chose. Cette étude préconisait d'autres études sur le patrimoine, des études qu'on n'a pas commandées avant de prendre une décision.

**M. Brad Vis:** Par votre entremise toujours, madame la présidente, j'espère que nous pourrions faire quelques études et construire un pont bientôt, car je suppose que l'inflation aura maintenant gonflé considérablement les chiffres de 2018 pour cet élément d'infrastructure essentiel.

Par votre entremise, madame la présidente, j'aimerais dire à M. McRobie que j'ai été vraiment impressionné par les témoignages rendus. Je viens d'une circonscription qui représente 31 bandes autochtones et six différentes Premières Nations, et je me demande si votre comité compte une représentation autochtone et ce que votre groupe aurait pu envisager pour ce qui est de l'ajout d'une composante autochtone à l'amélioration de la rue Wellington.

**M. David McRobie:** Il serait probablement préférable de laisser M. Plamondon répondre à cette question à ma place.

**M. Robert Plamondon:** Par votre entremise, madame la présidente, je répondrai que oui, nous avons pris contact avec les communautés autochtones pour connaître leurs vues sur la Cité parlementaire. Je dirais que, pour l'instant, ce projet particulier ne fait pas l'objet d'un consensus ni nécessairement d'un alignement des idées, mais que la discussion se poursuit pour leur faire comprendre la vision.

**La présidente:** C'est excellent. Merci.

Monsieur Naqvi, vous avez quatre minutes.

**M. Yasir Naqvi:** Merci beaucoup, madame la présidente. Par votre entremise, je vais poser ma première question à Mme Leadman.

Le but de cette étude est de décider si l'on agrandit la Cité parlementaire ou pas. La rue Wellington ne risque pas nécessairement d'être fermée. L'idée est d'aider à faire en sorte que nous n'ayons plus le genre d'occupation dont nous avons été victimes tout récemment et qui, selon vous, a eu un impact désastreux sur nos commerces. La ZAC de la rue Bank appuierait-elle la prise des mesures nécessaires pour atténuer les futures manifestations qui perturbent les commerces?

**Mme Christine Leadman:** Tout à fait, et nous croyons qu'il y a une approche intégrée à prendre. Depuis le début, nous avons parlé par téléphone tous les jours avec les conseillers municipaux, la police et d'autres politiciens de tous les niveaux. C'était épuisant pour ce qui est des répercussions, et je pense que cela a eu de lourdes conséquences émotionnelles et mentales sur nos membres également.

Nous verrions d'un bon œil la mise en place de méthodes pour maintenir le droit démocratique de manifester, dans la mesure où cela s'inscrit dans une approche intégrée et organisée, de manière à donner à la Ville et aux autres organismes une idée de ce à quoi s'attendre et de leur permettre, contrairement à ce qui s'est produit par le passé, de se préparer tout de suite plutôt que de se contenter de réagir.

• (1305)

**M. Yasir Naqvi:** Excellent. Merci.

Je m'adresse à M. Plamondon, par votre entremise, madame la présidente. Je dirai qu'une foule des idées dont nous avons parlé et votre grande vision de l'édification de la nation ont tendance à être à long terme. La rue Wellington est fermée pour l'instant. À votre avis, que pourrait-il se passer tout de suite, aujourd'hui, pour la rendre plus dynamique et plus attirante pour les visiteurs, surtout que l'été est à nos portes et que nous célébrerons bientôt la fête du Canada?

**M. Robert Plamondon:** Par votre entremise, madame la présidente, je dirai que cela a fait l'objet d'une lettre d'opinion que j'ai écrite dans l'Ottawa Citizen sur les moyens de redonner vie à la rue Wellington cet été. À mon avis, pour ceux qui s'amènent dans la capitale nationale, on pourrait remplacer par des jardinières les blocs de béton servant à délimiter les zones de circulation interdite. Il devrait y avoir des affiches indiquant: « Bienvenue à la Cité parlementaire ». On rouvrirait cet espace pour accueillir les Canadiens.

Un témoin a évoqué plus tôt la possibilité de même organiser un tournoi de hockey-balle dans la rue Wellington. Nous pourrions avoir de petits bistro instantanés, comme la Commission de la capitale nationale en installe à divers endroits dans la région de la capitale nationale au parc des Rapides-Remic et au ruisseau Patterson. Imaginez un bon dîner au pied de la Colline parlementaire. Quoi de plus sympathique?

À l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire du Canada, un grand dîner a eu lieu rue Wellington, au pied de la Colline du Parlement. Aussitôt mis en vente, tous les billets se sont enlevés en moins d'une heure. C'est un lieu où les gens veulent venir. Nous pouvons animer l'espace et le rendre accueillant au lieu d'en faire une zone interdite. Considérez-le comme un lieu où les Canadiens sont invités à se promener, un lieu idéal pour prendre des photos pour la Colline parlementaire et ailleurs.

**M. Yasir Naqvi:** Peut-être, madame la présidente, qu'il serait également très utile de faire distribuer l'article de M. Plamondon au Comité. Peut-être que M. Plamondon et moi-même, qui pratiquons tous deux la course, pourrions bientôt aller courir dans la rue Wellington également. Si j'ai le temps, j'aimerais poser une question aussi à M. McRobie, par votre entremise, toujours.

Vous avez parlé de la CP2, comme vous dites, qui est une occasion intéressante. Tout récemment, le concours de design a couronné un gagnant. Quelles mesures, selon vous, devons-nous prendre pour nous assurer qu'au moins la partie de la rue Wellington qui se trouve devant cette CP2 fera partie d'une sorte de mail piétonnier ou de « place parlementaire », comme certains l'ont appelé?

**M. David McRobie:** En ce qui a trait à la planification, il est important de conserver une marge de manœuvre pour ce projet. Ainsi, il ne faut pas limiter la façade ou l'attachement du projet à la rue Wellington. C'est une partie de ce qu'il faut faire. Il nous faut plus d'espace pour un projet de cette envergure. Il s'agit d'une nouvelle composante patrimoniale de plusieurs immeubles et d'un immense espace, de passages importants rejoignant la rue Sparks.

Je ne pense pas qu'il soit facile de dire: très bien, nous allons simplement prendre la façade et l'élargir ou réduire la rue Wellington. Il n'y a qu'une certaine quantité d'immobilier, et je pense que ce serait une grave erreur que d'essayer de réduire la rue Wellington simplement pour la façade ou le visage de ce projet. Nous devons penser à son interaction totale avec la Colline du Parlement et le centre-ville.

**La présidente:** Excellent.

Au nom de tous les membres du Comité de la procédure et des affaires de la Chambre, je tiens à remercier nos témoins de leur comparution aujourd'hui. S'il y a autre chose, n'hésitez pas à nous en faire part par écrit. Si vous adressez votre texte au greffier, nous verrons à le faire distribuer et étudier.

Sur ce, je vous remercie beaucoup de l'échange fructueux et de la clémence dont chacun a fait preuve pour nous accorder les 10 minutes supplémentaires.

J'espère que tout le monde se portera bien et sera en sécurité jusqu'à la prochaine fois.







Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>